



Reportage sur les Jeux: A-4 C-6 C-9

Ce jeune participant aux finales régionales des Jeux du Québec disputées en fin de semaine à Châteauguay n'a pas manqué de saluer à sa manière la mascotte Chatli. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Paiement de \$9,692 en surplus

Une résolution du conseil n'a pas été respectée

(Normand Morand)

Une résolution en bon et due forme adoptée l'été dernier par le conseil municipal de Valleyfield n'aurait pas été respectée. C'est ce que soutient le comité de citoyens le Troisième Oeil dans un communiqué remis à la presse

locale cette semaine. Pour situer les faits, rappelons que le 11 juillet 1977, le conseil municipal acceptait la soumission de la firme Asphalte Salaberry au coût de \$58,450 pour la pose d'asphalte. Il s'agissait de la plus basse des soumissions présentées. Le 17 août le Troi-

sième Oeil signalait à la population par le biais d'un communiqué que le contrat octroyé à la firme précitée était passé à \$73,333.17. A cette époque le gérant M. Alcide Lafontaine avait expliqué aux membres du conseil que l'entrepreneur avait continué à fournir de l'asphalte au

même taux que celui stipulé dans la soumission. Lors d'une assemblée régulière tenue le 22 août les membres du conseil municipal adoptaient une résolution stipulant qu'un seul montant devrait être payé à la firme Asphalte Salaberry soit celui de la soumission à \$58,450. Toutefois, dans un

communiqué qui nous a été remis lundi le Troisième Oeil écrit: En vérifiant la liste des comptes du 10 octobre 77 nous découvrons que malgré cette ordonnance du conseil exigeant uniquement le paiement du contrat original, un chèque de \$9,692.55 a quand même été versé

en plus à la firme Asphalte Salaberry. Le Troisième Oeil se demande si l'on ne se moque pas de l'autorité du conseil municipal. Quand une résolution est adoptée au conseil, il nous semble évident qu'elle doit être respectée fidèlement et conformément.

Le Troisième Oeil ne peut que déplorer et dénoncer le fait qu'il semble y avoir deux paliers d'autorité à l'hôtel de ville. Paliers qui s'opposent ou du moins qui sont en contradiction flagrante.

Le comité de citoyens poursuit ainsi: "Il est intolérable que de tels incidents surviennent au sein de notre administration municipale. Nos élus doivent réagir fermement et promptement pour rectifier ces abus de pouvoir que tous les citoyens de Valleyfield doivent payer.

Ils devraient de plus voir à ce que celui ou ceux qui sont responsables de ces incidents aient l'honnêteté de donner leur démission, sinon que le conseil ait le courage de l'exiger.

Nous sommes surpris que de simples citoyens comme ceux du Troisième Oeil voient des erreurs aussi évidentes alors que nos édiles municipales dont la responsabilité est de voir au bon fonctionnement de la

Suite à la page A-7

LA CITE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD			
C.P. 188, SALABERRY DE VALLEYFIELD, P.C. J6S 4V6			
PAYEZ À L'ORDRE DE		DATE	No CHÈQUE
Asphalte Salaberry Inc.		11/10/77	11831
			MONTANT
			\$9,692.55
LA CITE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD			
BANQUE CANADIENNE NATIONALE VALLEYFIELD, QUÉ.			
COPIE NON NÉGOCIABLE			

72 pages

30,450*
copies

Mercredi le 8 février 1978

22e année No 52

Beauharnois

LE SOLEIL

(The St. Lawrence Sun)

DU ST-LAURENT

VALLEYFIELD-BEAUHARNOIS-SOULANGES-ORMSTOWN

(*Circulation totale: Le Soleil, 16,700 copies et The St-Lawrence Sun, 13,750 copies)

Collège de Valleyfield

Le directeur-général va quitter



(Jean-Guy Pelletier)

Le directeur général du Collège de Valleyfield M. André LeBlanc annonçait mardi dernier, aux membres du conseil d'administration qu'il ne solliciterait pas de renouvellement de mandat au poste qu'il occupe présentement. Questionné à ce sujet, M. LeBlanc nous déclarait qu'il s'agit de raisons personnelles et qu'il ne sait encore vers quoi il s'orientera dans le futur.

Ainsi M. LeBlanc aura été six ans à la direction du Collège de Valleyfield et son mandat actuel prend fin au 30 juin 1978. Par ailleurs le conseil d'administration a décidé de convoquer une assemblée extraordinaire spéciale sur ce sujet dans les prochains jours.

On modifie la circulation à Valleyfield

Trois phases pour arriver aux sens uniques

(Jean-Guy Pelletier)

Au cours d'une conférence de presse vendredi au poste de police de Valleyfield, le directeur du service public de sécurité, M. Roger Collins, annonçait qu'on allait procéder à compter du lundi 6 février à une mise en vigueur par étapes d'une nouvelle circulation et signalisation dans la Cité de Salaberry-de-Valleyfield. On se souvient sans doute du

rapport du comité de circulation, suite à une étude de la firme Derome & Leblanc, et de la principale recommandation qui consiste à réaliser deux grands sens uniques nord-sud, soit "Jacques Cartier Du Centenaire Alexandre" vers le sud et "Académie Du Centenaire Grande Ile" vers le nord.

PHASE 1

Le sergent Claude

Couillard est en charge de ce dossier à la Sureté municipale. Il a souligné qu'il pouvait compter sur l'étroite collaboration du directeur du service des opérations, M. Gérard Leduc, et du directeur des services techniques de la Cité, M. Philippe Loiselle.

La première phase qui a d'ailleurs débuté consiste à habituer la population à l'entrée en vigueur de la nouvelle signalisation au coin de Boul Langlois et

Alexandre et au coin de Académie-Victoria. Au Boul. Langlois les lumières ont commencé à fonctionner depuis le 1er février et il faut mentionner d'autre part que des panneaux de signalisation ont été installés aux coins de Boul. Langlois et Grande Ile afin d'interdire de tourner sur Grande Ile. En fait il s'agit d'un moyen d'éduquer la population à ne pas pénétrer dans la Cité par Grande Ile qui

deviendra bientôt une voie à sens unique. Il est donc préférable d'utiliser Alexandre pour traverser la Cité du nord vers le sud.

La sureté municipale, en collaboration avec M. Pronovost de la voirie provinciale, doit voir prochainement à fermer la voie d'accès qui en circulant est ouest sur le Boul. Langlois nous permettrait de nous ranger pour pouvoir effectuer un virage à

Suite à la page A-7

Les clauses anti-scabs sont en vigueur

La CSN et le député demandent un enquêteur spécial dans le conflit des cinémas

(Jean-Guy Pelletier)

Le 1er février dernier une partie de la Loi 45 amendement le Code du Travail entrerait officiellement en vigueur. Parmi les clauses qui ont maintenant force de loi mentionnons les dispositions anti-scabs

qui ont suscité jusqu'ici beaucoup de débats et qui n'ont d'ailleurs certes pas fini de faire couler de l'encre. Déjà en effet on constate un différend entre le Patronat et le Ministère du Travail quant à la possibilité d'une rétroactivité pour

les clauses anti-briseurs de grève. Bref le Ministre du Travail, Me Pierre Marc Johnson soutient suite à l'avis de son contentieux, que les dispositions s'appliquent aux conflits présentement en cours, alors que le Conseil du Patronat affirme le contraire. En perspective on croit qu'on pourrait bien assister à une bataille juridique avec tout ce qui peut l'entourer: délais, appels, nouveaux délais, causes reportées à plus tard, etc et etc. Bref on craint pour les conflits en cours que ces dispositions de la loi 45 ne donnent guère de possibilités d'une amélioration à court terme du rapport de force des travailleurs. Ceux-ci, est-il utile de le rappeler, ont toujours revendiqué l'interdiction pour l'employeur d'utiliser des "scabs" pour la poursuite de sa production.

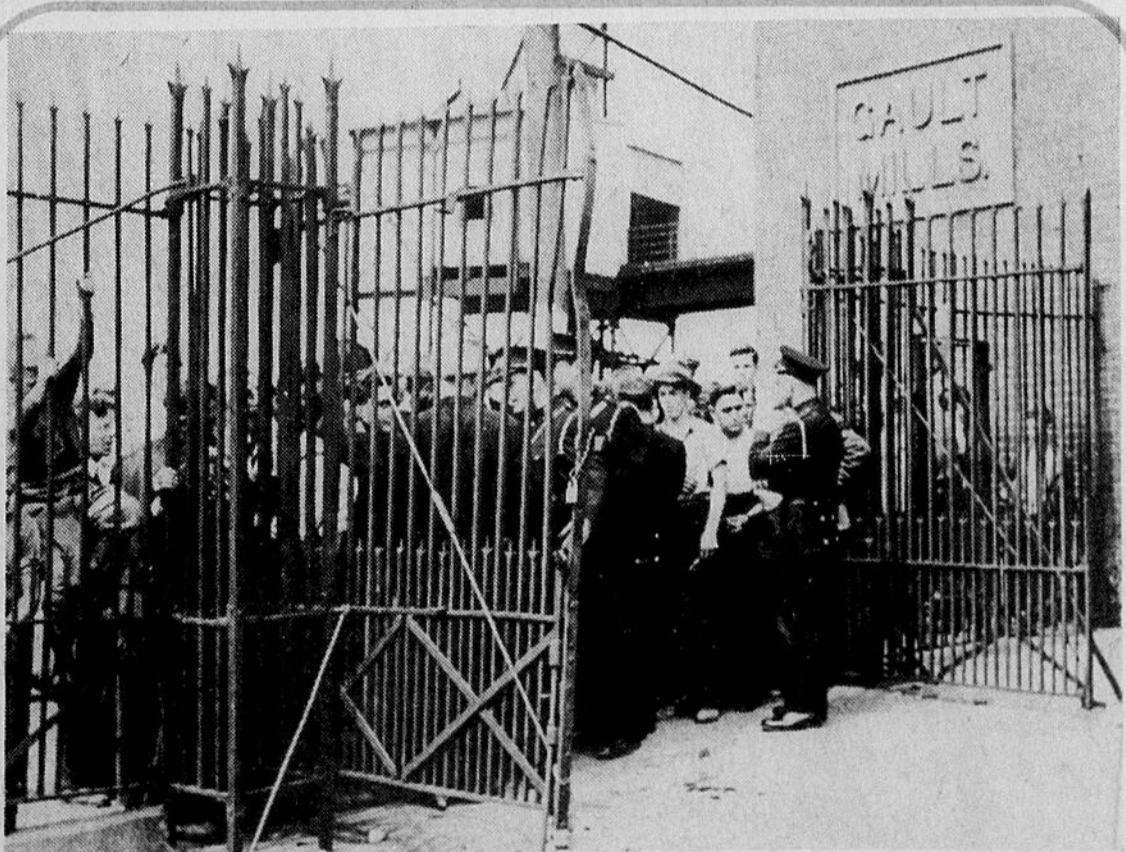
Le 2 février, c'est-à-dire le lendemain de l'entrée en vigueur des dispositions anti-briseurs de grève, le conseil

central de la CSN à Valleyfield faisait parvenir un télégramme au Ministère du Travail pour demander la nomination d'un enquêteur spécial chargé de vérifier si l'employeur des 25 grévistes des cinémas de Valleyfield poursuit illégalement la projection de films au cinéma "Le Paris". Le Soleil a par ailleurs appris qu'une demande similaire avait été formulée à partir du bureau du député du comté de Beauharnois, M. Laurent Lavigne. Celui-ci nous a révélé qu'il croit personnellement que les dispositions anti-scabs pourraient s'appliquer et par conséquent il a demandé au ministère du travail d'étudier ce cas précis.

En fait autant à la CSN qu'au bureau du député, on pense pouvoir démontrer que le "gérant projectionniste" qui fait présentement fonctionner le cinéma "Le Paris" a

été engagé par France-Film après le début des négociations entre les parties et serait donc aux termes de la Loi 45, un "scab". Rappelons en effet que ce n'est que depuis le 23 septembre que le cinéma "Le Paris" fonctionne alors que le conflit débutait le 4 février 1977. D'autre part il faut mentionner que la gérante pour les trois cinémas de Valleyfield fut mise à pied par la compagnie France-Film avant l'engagement du gérant projectionniste.

Bref c'est une technicité des clauses anti-scabs qui pourrait faire pencher la balance du côté des travailleurs, car en temps normal, comme lors d'une prochaine négociation entre les travailleurs des cinémas et France-Film la compagnie aurait parfaitement le droit d'utiliser ses cadres pour assurer le fonctionnement des cinémas.



Leader de la grève de 1946

Kent

Rowley

est décédé

dimanche

à 60 ans

Kent Rowley le syndicaliste qui avec Madeleine Parent avait dirigé la grève contre la Montreal Cottons à Valleyfield en 1946 est décédé dimanche dernier à Toronto. Il était âgé de 60 ans.

C'est en 1952 que Rowley avait quitté le Québec pour fonder le Canadian Textile and Chemical Workers Union à Brantford en Ontario. Puis en 1969 il fonda le CCU une fédération indépendante dans le secteur du textile de la pâte et papier et des mines de la cote ouest.

Il laisse dans le deuil Madeleine Parent, son épouse, sa soeur Evelynne Fraser de Montréal et un frère.

La photo nous rappelle la célèbre grève de trois mois en 1946.

(Normand Morand)

Une nouvelle industrie s'implantera dans la municipalité du Village de St-Timothée d'ici les prochaines semaines. C'est ce que le Soleil a appris d'une source digne de foi. Une quarantaine d'emplois seront ainsi créés et le recrutement des travailleurs s'effectuera dans la région dans une proportion de 80 pour cent.

Il s'agit d'une compagnie ontarienne qui se spécialisera dans la transformation de pièces d'aluminium. L'industrie s'installera dans les locaux de l'ancienne centrale hydro-électrique qui auparavant ont été successivement occupés par les compagnies Godsall et Valley Fabrication. Les ententes finales devaient être signées au cours des prochains jours.

St-Timothée

Une industrie

créera 40 emplois

MICHEL LABERGE ORGANISTE-CHANTEUR

EN VEDETTE : TOUS LES JEUDIS, VENDREDIS ET SAMEDIS



Château Martineau

175 SALABERRY, VALLEYFIELD

Mgr Lebel conférencier devant le Richelieu

Le pape et le Vatican

Rome est plus que la capitale administrative de l'Eglise catholique. Elle est le signe d'une réalité profonde de l'Eglise: l'unité qui est à la fois une de ses qualités et son projet spirituel à long terme.

Le but de l'Eglise est de rassembler tous les disciples de Jésus Christ pour que ceux-ci travaillent à l'unité du genre humain. Rome est le point central visible du rassemblement des croyants à cause du Pape qui y a son siège.

Le Pape est le Chef visible de l'Eglise. Il rassemble tous les diocèses du monde en tant que chef du collège des Evêques; il est le successeur de Saint Pierre qui était le chef des Apôtres, les premiers évêques.

C'est d'un regard de foi que l'on considère Rome et le Pape: une foi qui n'empêche pas de voir les lourdeurs humaines ou d'apprécier l'efficacité administrative de



Mardi soir dernier, le président du club Richelieu de Valleyfield, M. Raymond Blouin accueillait à titre de conférencier invité Mgr. Robert Lebel, évêque du diocèse de Valleyfield. Messieurs Steve Shannon et Roland Larivière ont respectivement remercié et présenté le conférencier. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

l'organisation, mais qui permet de déceler derrière tout cela la vigueur de l'Esprit Saint

qui maintient l'unité de tant d'hommes et de groupes différents.

LE GOUVERNEMENT DE L'EGLISE UNIVERSELLE SES QUALITES ET SES DEFATS.

On peut dire que l'organisation centrale de l'Eglise est efficace si on la compare aux entreprises civiles de la même envergure.

On y rencontre bien une tendance à la centralisation, tendance bien naturelle et normale que nous encourageons parfois par nos recours infantiles de gens qui veulent se faire couvrir par une autorité supérieure.

Les Romains ne sont pas dépourvus de souplesse et sont facilement d'accord que les décisions se prennent ailleurs du moment qu'on le fait d'une manière sérieuse. D'ailleurs, le Concile Vatican II a amorcé un mouvement de décentralisation qu'il nous appartient de faire respecter.

On rencontre aussi à Rome un juridisme parfois exagéré: c'est l'envers d'une qualité bien utile dans une administration qui doit prévoir toutes sortes de conflits et des situations très variées. A Rome on est les héritiers d'une longue tradition juridique d'où est sorti le droit des peuples européens. Dans son développement humain, la législation de l'Eglise a les défauts et les qualités des autres codes. La réforme actuelle du code de Droit canonique vise une plus grande simplicité plus proche de l'esprit de Vatican II et de l'Evangile.

Enfin, une des grosses lacunes du Vatican, c'est la faible présence féminine au sein des organismes. Par rapport à la situation d'avant Concile, il y a un progrès énorme sur ce point: on trouve des femmes non seulement au niveau des tâches subalternes de secrétariat mais au sein des conseils ou s'élaborent les décisions. Mais il reste des progrès énormes à faire sur ce point à Rome, comme d'ailleurs dans nos Eglises diocésaines.

LES FINANCES ET LES RICHESSES DU VATICAN.

Voilà un point qui provoque beaucoup d'agressivité et qui soulève beaucoup de questions.

Sans doute l'administration du gouvernement de l'Eglise universelle pourrait être moins lourde et moins dispendieuse. Mais peut-on faire marcher quelque chose aujourd'hui sans organisation et sans budget? Il passe beaucoup d'argent par Rome: mais tout cela sert à payer un grand nombre de salaires, qui sont modestes mais doivent quand même assurer le minimum vital; une grosse partie de ces argent ne fait que passer par l'administration romaine pour aboutir à

monde, des difficultés de l'Eglise et de toutes les souffrances qui frappent à sa porte, c'est normal et le contraire démontrerait un cœur insensible. Mais pourquoi ne retiendrait-on de lui que ces moments où il exprime sa compassion et son inquiétude?

A TRAVERS LES DEFAUTS DE L'EGLISE UNE PRESENCE.

L'administration centrale de l'Eglise a les défauts et les qualités d'une institution humaine. Comme tout ce qui a duré, elle porte le poids de l'histoire, mais aussi la sagesse d'une longue expérience. A travers son existence deux fois millénaire, la faiblesse humaine et les défauts de ses titulaires auraient pu la faire périr maintes fois.

Si elle est encore là malgré tout, ne faut-il pas voir la présence et l'action de Celui qui a associé aux risques de notre faiblesse la fidélité à son engagement: "Je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles".

Robert Lebel, Evêque de Valleyfield.

Sentence vendredi

Pierre Loiseau est accusé d'homicide involontaire



Vendredi au Palais de Justice de Valleyfield, Pierre Loiseau connaîtra sa sentence relativement à l'accusation d'homicide involontaire qui pèse sur lui.

(Photo Le Soleil Jacques Smith)

(Normand Morand)

Pierre Loiseau de Ste-Barbe a reconnu lundi matin sa culpabilité sous un chef d'accusation d'homicide involontaire devant le Juge Maurice Perron au Palais de Justice de Valleyfield. On se souvient que Pierre Loiseau avait été accusé du meurtre de Maurice et Danielle Cardinal survenu à Valleyfield en août dernier.

L'enquête préliminaire avait été amorcée sous une accusation de meurtre au premier degré. Toutefois, la Couronne a décidé récemment de réduire la gravité du chef d'accusation. Devant cette modification, l'accusé a pris la décision de reconnaître sa culpabilité.

Pierre Loiseau est représenté par Me Gilles Hébert tandis que le procureur de la Couronne dans cette affaire est Me Denys Talbot.

C'est vendredi au Palais de Justice de Valleyfield que le Juge Maurice Perron rendra sa sentence.



Construction de 66 logements pour personnes âgées à Valleyfield

La Société d'habitation du Québec annonce la construction de soixante-six (66) logements pour personnes retraitées à Salaberry de Valleyfield comté de Beauharnois.

Situé sur le boulevard du Havre, cet ensemble de logements pour personnes retraitées et pour handicapés coûtera \$1,948,398.00. C'est la firme Poulin et Mercier Inc. de Longueuil qui assurera la construction de ces logements. La fin des travaux est prévue pour octobre 1978.

Le bâtiment de type multi-familial comprendra soixante (60) logements de 1 chambre à coucher et 6 logements de 2 chambres à coucher. Le site choisi d'une superficie de 104,798 pieds carrés permettra outre les bâtiments et les espaces de stationnement l'aménagement d'aires d'agrément. D'ailleurs le projet prévoit que les espaces de verdure accapareront au moins 47% de la superficie totale du terrain.

D'autre part, chacun des logements sera muni d'une cuisinière et d'un réfrigérateur. Le projet prévoit aussi l'aménagement de plusieurs salles de détente et d'un atelier de bricolage.

L'administration de ces soixante-six (66) logements sera confiée à l'Office municipal d'habitation de Valleyfield. Les déficits annuels d'exploitation seront répartis comme suit: 90% de la Société d'habitation du Québec et 10% de la municipalité. En contrepartie, la municipalité pourra percevoir les taxes foncières normales.

Les offices municipaux d'habitation sont constitués en corporation sans but lucratif, et créés pour répondre à des impératifs sociaux, tout en assurant une gestion la plus économique possible.

Sans exclure la recherche d'une rentabilité fondée sur le coût des investissements, les offices municipaux ont pour tâche principale de favoriser la promotion sociale et économique des personnes et familles, qui ne peuvent, en raison de leurs revenus, trouver sur le marché privé des logements adaptés à leurs besoins. Les logements administrés par les offices sont donc loués à des prix inférieurs à ceux qui ont cours sur le marché. C'est pourquoi chaque année, la Société d'habitation du Québec et les municipalités versent aux offices municipaux d'habitation des subventions aux montants requis pour équilibrer leurs dépenses avec leurs revenus.

Communiqué du bureau régional de Montréal de la société d'habitation du Québec.

DR. MAURICE BRODEUR O.D.

OPTOMETRISTE

39 Jacques-Cartier 373-4870 Valleyfield

SUR RENDEZ-VOUS:

JOUR: 373-9392
SOIR: 373-9920

LOUIS J. HEBERT, D.D.

DENTUROLOGISTE

Dentiers - Partiels
(Assistés sociaux acceptés)
19 COSSETTE, VALLEYFIELD



Capri Esthétique VOUS PRESENTE LES BEAUX ONGLES

- Aucun appareil qui endommage vos ongles.
- Vos propres ongles respirent et restent en santé.
- Apparence naturelle.
- Aucun vernis à ongle n'est nécessaire pour conserver une apparence naturelle à vos ongles.

AVEC RENDEZ-VOUS SEULEMENT

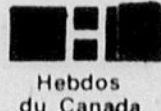
Pour information demandez: Johanne, Esthéticienne

CAPRI ESTHETIQUE

32A STE-CECILE VALLEYFIELD
373-4292

LE SOLEIL

The St-Laurence Sun
desservant les régions de
Valleyfield-Beauharnois-Soulanges-Chateauguy
C.P. 302, VALLEYFIELD



PHILIP VAN SON

Editeur et gérant-général

Bureau de Valleyfield

68 rue Ste-Cécile, Valleyfield, 373-8555
Jean-Louis Brauit, gérant

Publicité - Régions de Valleyfield, Ormstown, Soulanges Peter Rozon, 373-8555

Région de Beauharnois Richard Reid, 692-8555

Rédaction - Normand Morand Jean-Guy Pelletier

Photographie - Richard Vaillancourt Jacques Smith

Production - Jean-Marc Beauchamp

Bureau-Chef:

1533 Boulevard de Léry, Ville de Léry, 692-8555

Travaux postaux de deuxième classe. No. d'enregistrement 2523
Imprimé à l'imprimerie Dumont Inc. 9130 Boivin, Ville LaSalle

PRENEZ NOTE S.V.P.

NOTIFICATION
Toute reproduction d'annonces publicitaires paraissant dans le Soleil du St-Laurent et réalisées par les concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale, partielle ou déguisée.

LES DROITS DE VOS LECTEURS
Tout abonné qui se trouve dans une région non desservie par nos lecteurs peut adresser son avis au directeur de la publication, 1533 Boulevard de Léry, Ville de Léry, 692-8555. Le directeur de la publication se fera un plaisir de vous répondre et de vous faire connaître les modalités de distribution de votre journal.

LES ABONNEMENTS
Tous les abonnements, qui ne sont pas payés par mandat postal, sont payés par chèque ou par mandat postal. Les chèques doivent être adressés à l'éditeur, 1533 Boulevard de Léry, Ville de Léry, 692-8555. Les mandats doivent être adressés à l'éditeur, 1533 Boulevard de Léry, Ville de Léry, 692-8555.



REDUCTIONS DE 10% A 50%

Votre Boutique La Joconde Inc. vous invite à venir profiter immédiatement de sa vente à réductions de dix à cinquante pour cent sur tous les vêtements en magasin. Manteaux, robes de tricot ou autres, ensemble de ski, costumes, jupes, pantalons, chandails, blouses, incluant un beau choix de vêtements de croisière dans les pointures de cinq à vingt-six et demi.

...un sourire bien habillé!

20 rue Léger
Municipalité Grande-Ile
Valleyfield 371-4316

Au Collège de Valleyfield

Une analyse qui devrait permettre de dégager des priorités et des objectifs

(Jean Guy Pelletier)

Au cours d'une conférence de presse vendredi matin au Collège de Valleyfield on rendait public le rapport synthèse des buts institutionnels. En fait il s'agissait en quelque sorte d'un premier aboutissement concret d'une vaste opération d'interrogation et de réflexion sur les 10 ans de vécu du Collège et sur ce que devrait être son avenir. Dans un autre jargon, on parle d'analyse institutionnelle. Ce projet a débuté à l'automne 1975.

Le président du conseil d'administration, M. Claude Yves De Repentigny, a révélé que le Collège avait décidé en 1974 de fonctionner par objectifs et dès l'automne 1975 on mandatait le directeur général, M. André LeBlanc, pour qu'il mette sur pied un processus afin de donner des objectifs institutionnels au Collège.

Finalement la méthode arrêtée fut celle d'un questionnaire. Il y eut évidemment certaines difficultés à mettre l'opération en branle. M. LeBlanc souligne que des rencontres ont eu lieu avec les différents exécutifs syndicaux et que d'autre part, un temps d'arrêt a paralysé l'opération au moment des négociations provinciales. Quoi qu'il en soit on aboutissait à la fabrication d'un questionnaire comportant soixante buts sur lesquels différentes personnes devaient se prononcer: étudiants, anciens et nou-

veaux enseignants, représentants du milieu socio économique, cadres, professionnels, employés de soutien et parents. Le questionnaire fut soumis à 1,420 personnes et 430 personnes ont retourné le

questionnaire dûment rempli. On a expliqué que d'après les spécialistes en docimologie qui ont participé à l'élaboration de l'enquête, le taux élevé de répondants, soit plus de 30% confère aux résultats obtenus une

crédibilité incontestable. Par ailleurs mentionnons que les soixante buts institutionnels ont été regroupés en 13 secteurs représentant autant d'aspects de la réalité collégiale: acquisition d'habiletés et

de connaissance, pratique de l'enseignement, organisation de l'enseignement, contrôle de la qualité de l'enseignement, éducation à la santé, dimension religieuse, valeurs humaines, éducation sociale, orientation,

activités étudiantes, information et participation, gestion, service à la région.

Bref il s'agit d'une vaste étude réalisée à l'aide de l'informatique et qui, selon M. LeBlanc, devrait permettre de connaître la perception des gens par rapport à la réalité du Collège et également par rapport à ce qu'on aimerait qu'il soit. L'instrument devrait aussi permettre de déceler des zones de satisfaction et des zones d'insatisfaction. Finalement l'analyse des données est susceptible de dégager des consensus, d'établir des priorités et d'envisager la formulation d'objectifs spécifiques.

Dans l'avant propos du rapport synthèse, M.



M. Claude Yves De Repentigny président du conseil d'administration et M. André LeBlanc directeur général du Collège de Valleyfield ont dévoilé vendredi matin le rapport synthèse des buts institutionnels du Cégep. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

L'enquête révèle :

Il faut vérifier la qualité des cours qui se donnent au Collège

(Jean Guy Pelletier)

Selon un communiqué qui nous a été remis vendredi lors du dévoilement du rapport synthèse sur l'analyse institutionnelle au Collège de Valleyfield, il y aurait un consensus qui s'en dégagerait: "Il faut vérifier la qualité des cours qui se donnent au Collège".

Par ailleurs les informations qui suivent peuvent donner une idée de cette enquête et de ce qu'on peut déceler à travers les résultats.

LA REALITE

Ainsi par exemple les étudiants considèrent que le Collège accorde présentement une importance relativement faible à l'organisation d'horaires qui soient faits prioritairement en fonction des étudiants. De

même on considère que le Collège devrait offrir davantage à la population de la région la possibilité d'utiliser les équipements disponibles au Cégep.

Par ailleurs voici ce que nous révèle le communiqué émis par le Collège:

ASPECTS A DEVELOPPER:

(Jean Guy Pelletier)

Parmi les aspects à développer, tous les groupes s'entendent pour estimer: que le COLLEGE devrait accorder une importance beaucoup plus grande à la vérification de la qualité des cours qui se donnent au Collège; de plus les répondants s'accordent à dire que l'on ne devrait pas souscrire pleinement au principe de la liberté des professeurs et des étudiants de discuter,

Suite à la page A-8

La direction du Collège est catégorique :

"L'analyse institutionnelle" est un projet local

(Jean Guy Pelletier)

M. André LeBlanc directeur général du Collège de Valleyfield, et M. Claude Yves De Repentigny président du conseil d'administration insistent sur le caractère local de l'analyse institutionnelle réalisée au Cégep.

En fait il faut mentionner que le syndicat des professeurs du Collège de Valleyfield a refusé de participer à cette analyse institutionnelle, bien que plusieurs enseignants aient rempli les questionnaires qui leurs avaient été expédiés pour les fins de cette enquête.

Du côté des enseignants, on voulait savoir dans quoi s'inscrivait cette démarche du Collège et on craignait qu'il ne s'agisse d'une opération provinciale plus ou moins appuyée par la Direction Générale de l'Enseignement Collégial et le Ministère de l'Éducation et qui, à un moment ou un autre pourrait rebondir en pleine face des enseignants avec différentes conclusions qu'ils ne partageraient pas.

Mais du côté de la direction du Collège on insiste sur le caractère

local de l'opération qui dit-on vise à dégager une vocation propre au Collège de Valleyfield en tenant de la région dans laquelle il s'insère du milieu dont il fait partie.

"C'est parti du Collège de Valleyfield c'est fondamental, c'est une volonté exprimée par le conseil d'administration lors du renouvellement de mandat du directeur général en 1974", déclarait M. Claude Yves De Repentigny vendredi lors du dévoilement du rapport synthèse.

Par ailleurs, étant

ici même directeur du foyer Providence St-Vincent de Paul à Valleyfield, M. De Repentigny signalait que différents établissements œuvrant dans le secteur public devraient idéalement procéder régulièrement à une analyse comme celle qui fut menée au Collège. Il fit remarquer que dans le secteur privé on s'évalue souvent en interrogeant les chiffres des ventes, alors que dans le secteur public on donne des services, une analyse comme celle qui fut menée au Collège pourrait convenir davantage.



LA MEUBLIÈRE
DE PLANTE & CLAIMONT INC
17 DU MARCHÉ VALLEYFIELD

VOUS INVITE A VENIR ADMIRER ET A CHOISIR VOTRE NOUVEL APPAREIL ELECTROMENAGER G.E. A TITRE DE NOUVEAU DEPOSITAIRE AUTORISE



LA MEUBLIÈRE

CUISINIÈRES - FOURS MICRO-ONDES - REFRIGÉRATEURS LAVEUSES-SECHEUSES- LAVE-VAISSELLE-CONGÉLATEURS VENEZ ADMIRER NOTRE CHOIX

PLANTE & CLAIMONT

17 du Marché Valleyfield 373-4855

AUSSI 22 LAMPTON ORMSTOWN

Qui sont ces organismes qui oeuvrent chez-nous?

Cette chronique hebdomadaire vise à faire connaître les organismes de loisirs et les différents bénévoles qui oeuvrent chez nous. Dans le contexte d'une réforme sur le loisir et du Livre Vert rendu public par le Ministre Claude Charron, elle peut également servir à faire connaître les points de vue des organismes ou individus sur ce que devrait être une véritable réforme du loisir au Québec.

prendre notre temps

La Rédaction

Champion par ta participation

3,500 athlètes aux finales régionales à Chateauguay

(Jean Guy Pelletier)

En fin de semaine à Chateauguay se déroulaient les finales régionales des Jeux du Québec en marge de la finale provinciale qui se déroulera à Amos du 25 février au 5 mars.

Selon Michel Rochefort, coordonnateur des jeux, on a dénombré pas moins de 3,500 participants à des finales régionales. Au programme pour le sud ouest on notait 9 disciplines de participation qui

ne sont pas inscrites aux finales provinciales et, d'autre part, 14 disciplines qu'on va retrouver à Amos.



Suzanne Denis de la région Vaudreuil Soulanges a fait belle figure en fin de semaine dans les compétitions de ski de fond. (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)



En raquettes, Sylvie Léger de Valleyfield a remporté toutes les épreuves qu'elle a disputées en fin de semaine à Chateauguay. (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)



Sylvie Charest de Vaudreuil (patinage de vitesse) et Gill Bodula de Chateauguay (badminton) ont prêté le serment de l'athlète vendredi soir lors de

l'ouverture des finales régionales des Jeux du Québec à Chateauguay. (Photo Le Soleil Jacques Smith)



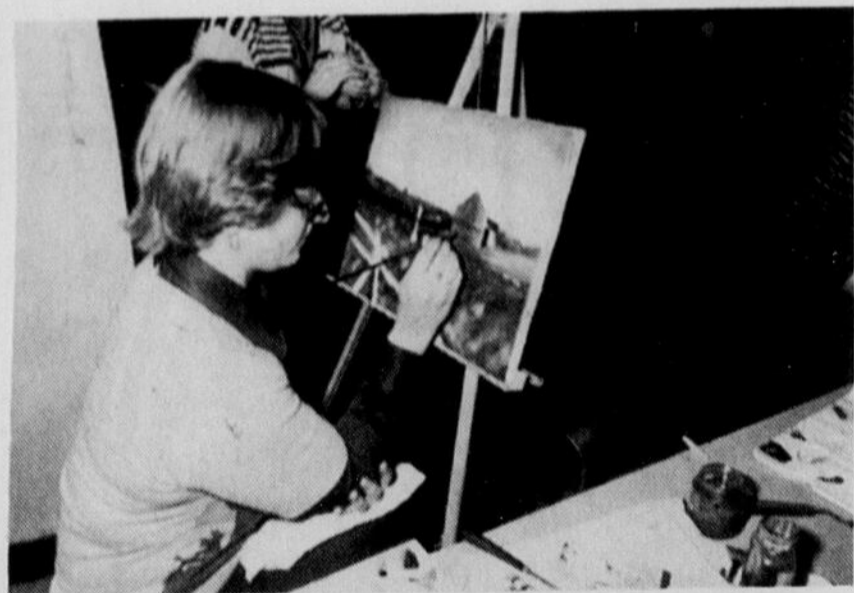
Jacques Roy l'entraîneur encourage le boxeur Mario Lachapelle du Club de boxe de Valleyfield qui devait d'ailleurs remporté ce combat.

RESULTATS COMPLETS

Voir p. C-6 et C-9



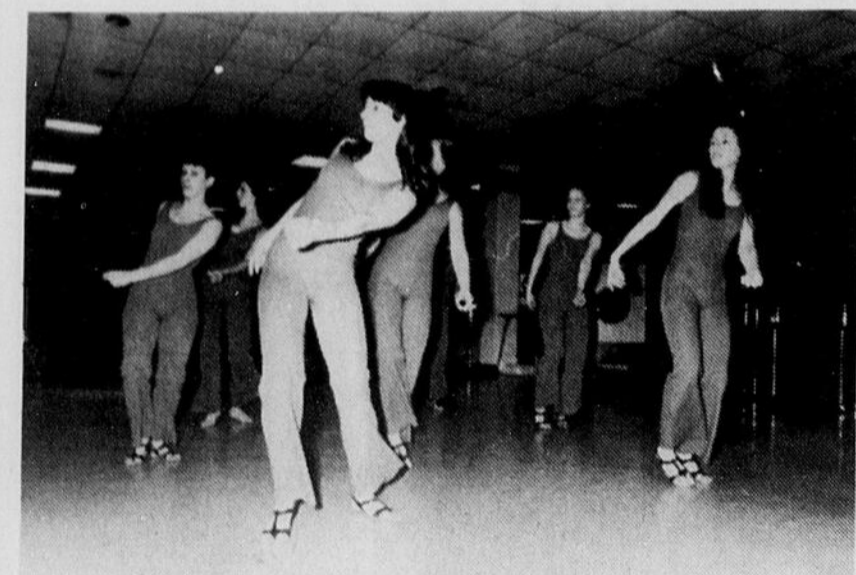
C'est Alcide Bedon Latour qui lui lève le bras en signe de victoire (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)



Ingrid Paquette de Beauharnois travaillait sur ses peintures dans le cadre du volet socio culturel des Jeux du Québec à Chateauguay. (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)



Le socio culturel était présent aux finales régionales à Chateauguay : un club d'Age d'Or de Beauharnois y est allé d'un pas de danse. (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)



La troupe de Ballet Moderne Atoma était présente au volet socio culturel des Jeux du Québec à Chateauguay. (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)



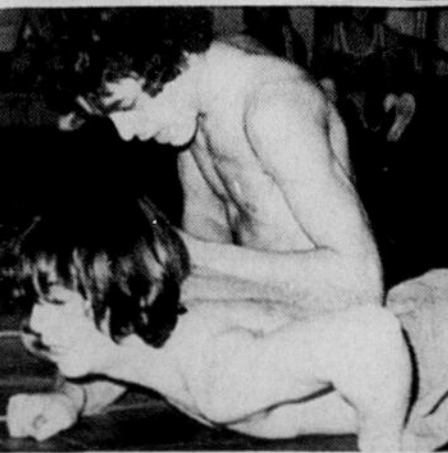
Le club de photos de la polyvalente Baie St-Francois à Valleyfield animait un kiosque lors des finales régionales à Chateauguay. Etaient présents Michel Plante, Cécile Demers, Dominique Durocher, Denis Gagnon et Elhemin El-Masri. (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)



Au curling des formations de Chateauguay le sud ouest aux finales provinciales des JEUX DU QUEBEC à la fin du mois à Amos. (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)



FRANCOIS ST-CYR



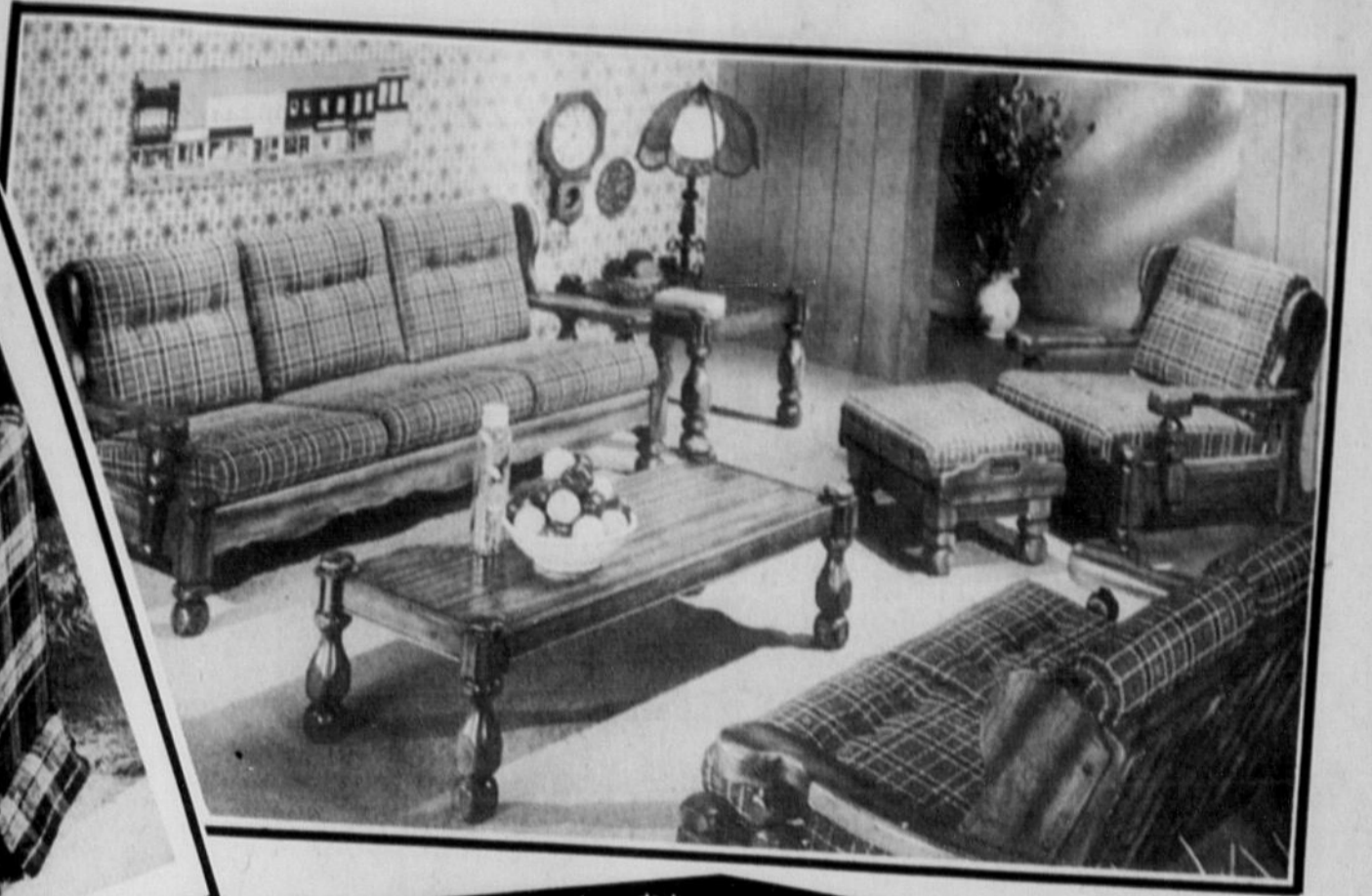
prestige

— QUALITE — BON GOUT
MEUBLES à prix spécial
chez MARCHAND FRERES

SERVEZ-VOUS
DU PLAN DE
CREDIT
MARCHAND
FRERES



Vilas CANAPE ET FAUTEUIL
par VILAS
2 MCX prix sugg. \$1298 **SPECIAL \$895**



de la collection **KROEHLER**
"DEBUT ARTISAN"
un tout nouveau concept dans l'ameublement familial
Sofa 3 places et fauteuil **\$795.**
(Supplément pour causeuse et tabouret) 2 MCX



FAUTEUIL "CRIKET"
Prix sugg \$338
SPECIAL \$188

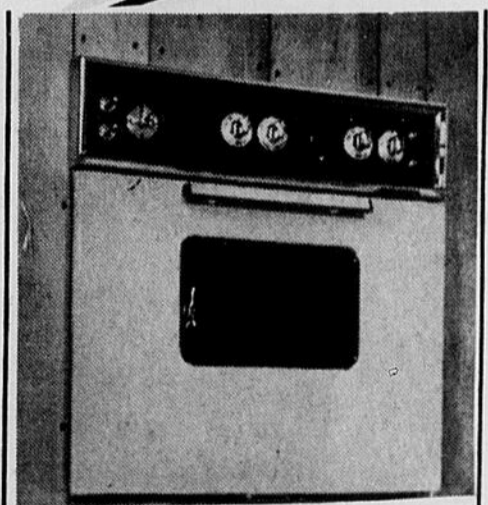


Vilas MOBILIER DE STYLE COLONIAL
"LA MAISONNEE"
de la collection "Cottage Lane" **A PRIX SPECIAL**



TABLE DE CUISSON
Spécial \$148.

Modèle 63J81 Blanc
TABLE DE CUISSON INTEGREE: encastrez le coeur de votre cuisine dans un comptoir... ou créez un îlot de cuisson. Les éléments à chauffage ultra-rapide se soulèvent pour faciliter le nettoyage. Commandes à réglages infinis de la chaleur. Dimensions approximatives pour l'encastrement: L. 30 3/4"; P. 21 3/8"; H. 9 1/8"



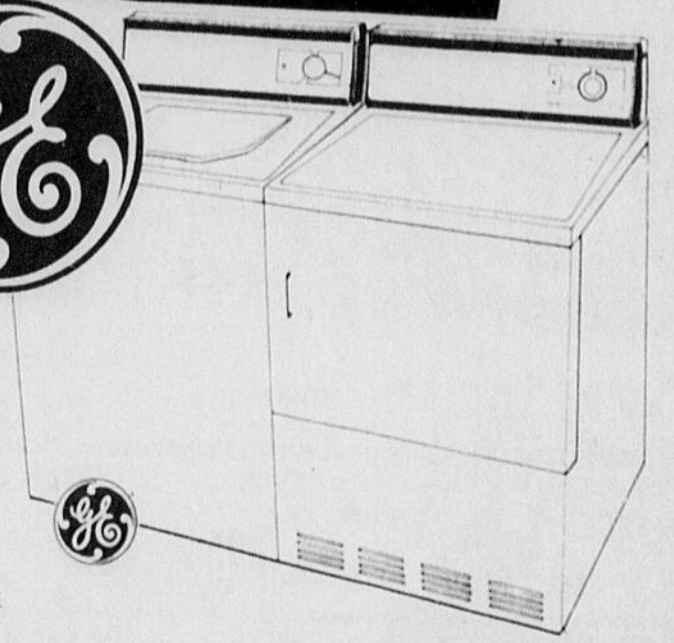
FOUR MURAL
FOUR MURAL Modèle J53CJ. Blanc minuterie automatique pour le four, l'échauffeur et grill en porcelaine et lampe encastrée dans le four. Dimensions approximatives pour l'encastrement: L. 23 3/4"; P. 23 1/4"; H. 24 1/2"
Spécial \$258.



● **MACHINE A LAVER ELEGANCE**

Modèle W670 **\$388.**
Spécial

- QUELQUES SPECIFICATIONS
- 4 CYCLES
 - CHOIX DE TEMPERATURE
 - LAVAGE RINCAGE
 - CAPACITE 16 LIVRES
 - 3 NIVEAUX D'EAU
 - ETC.



● **SECHEUSE \$244.**
Modèle D671 *Spécial*

- QUELQUES SPECIFICATIONS
- CYCLE DE SECHAGE MINUTE
 - CYCLE PRESSAGE PERMANENT "LAVEZ PORTEZ"
 - CHOIX DE DEGRE DE CHALEUR
 - "INTERRUPTEUR DE SECURITE" ETC.

Chez **MARCHAND FRERES** Ltée
209 VICTORIA — VALLEYFIELD — Tel.:373-2740
— Visitez nos 5 étages de meubles —

Soirée annuelle des anciens élèves de l'école Ste-Agnès



43-44 Fr Le-Charles (René Giroux) 5e

Boucher Fernand, Boyer Paul, Boyer Raymond, Coté Raymond, Cousineau Gordon, Hainault René, Laberge Michel, Leduc Gaëtan, Lanthier Moïse, Poirier Roger, Renaud Hubert, St-Cyr Jean Louis, Savard Jean Pierre, Vinet Raymond.

Les anciens élèves de l'école Ste-Agnès de Valleyfield sont priés de se rappeler que la soirée annuelle des Anciens aura lieu le 8 avril prochain. Comme un avant-gout de notre soirée annuelle nous ferons paraître assez régulièrement dans les journaux locaux des photos de classe d'il y a 35 ans et moins.



Mgr J.-D. Saint-Aubin C. S. M.

Cette semaine vous pouvez voir les 5e, 6e et 7e de l'année scolaire 1943-44. Les Frères arrivaient à Bellefleur en 1943. Le Directeur-professeur de cette classe de trois divisions n'est autre que le Frère Charles. Etes-vous

fut en même temps leur école pour quelque temps. C'est la maison de Max Cousineau qui avait comme locataire Antonin Caillier. Cette maison rénovée servira de résidence aux Frères jusque vers 1963. Elle servira ensuite à la Sûreté du Québec jusqu'en 1975. Elle fut démolie en 1976.



1ère école des Frères 1943-44

Photo de Mgr J.-D. St-Aubin, curé de Bellefleur. Il faisait venir les Frères du Sacré-Coeur en 1943. Mgr St-Aubin réside actuellement à l'évêché. Il est âgé de 87 ans. Les anciens élèves lui doivent beaucoup.

L'Amicale.

Avec le nouveau régime de l'assurance-automobile :

Le Québécois à l'étranger et l'étranger au Québec



43-44 Fr Le-Charles (René Giroux) 5e-7e

Deschamps Jn-Louis, Filiatrault Armand, Latour Jean-Léo, Lefebvre François, Benoit Jacques, Filiatrault Gaëtan, Leboeuf Raoul, Legault Roger, McSween Majella, Rousseau Gaëtan, Savard Maurice.

A compter du 1er mars 1978, la Régie de l'assurance-automobile du Québec indemnifiera sans égard à la responsabilité tous les Québécois victimes de dommages corporels subis lors d'un accident d'automobile, que l'accident ait lieu au Québec ou hors du Québec.

Un Québécois victime d'un accident d'automobile survenu hors du Québec aura donc droit aux indemnités prévues par le régime d'assurance-automobile, qu'il soit responsable ou non. Il conservera également s'il y a lieu, son droit de recours pour une indemnisation supplémentaire que pourrait lui accorder la loi du lieu où se produit l'accident.

Le Québécois responsable d'un accident à l'extérieur du Québec,

devra compenser la victime tant pour ses dommages corporels que matériels. Si cet accident a lieu dans une autre province canadienne ou aux États-Unis le Québécois sera alors protégé par sa police d'assurance responsabilité obligatoire détenue auprès d'un assureur pour un minimum de \$50,000.00; le montant de cette assurance s'ajustant automatiquement au montant minimum d'assurance responsabilité en vigueur là où se produit l'accident lorsque ce montant est supérieur au montant d'assurance souscrit par l'assuré québécois.

L'ÉTRANGER AU QUÉBEC

Un étranger qui a un accident d'automobile au Québec sera indemnisé

pour ses dommages corporels par la Régie dans la mesure où il ne sera pas responsable. Il appartiendra à la Régie de déterminer le degré de responsabilité de la victime non résidente et de l'indemniser, selon le pourcentage de responsabilité établi. En cas de désaccord entre la Régie et la victime sur la responsabilité de cette dernière le recours de la victime contre la Régie est soumis au tribunal.

Toutefois un étranger propriétaire d'une automobile immatriculée au Québec qui est victime d'un accident d'automobile au Québec sera considéré comme un résident québécois et aura droit aux indemnités prévues par le régime, sans égard à sa responsabilité, qu'il soit conducteur, passager, ou même piéton, pourvu que l'accident survienne au Québec. De plus les

étrangers circulant au Québec dans une automobile immatriculée au Québec seront également indemnisés sans égard à leur responsabilité, pourvu que l'accident survienne au Québec.

Communiqué du bureau du député de Beauharnois Laurent Lavigne.

MIEL 85¢ lb

DE 1ère QUALITÉ

Bianc ou ambré • Non-Pasteurisé

SPECIAL : 10 lbs et plus \$0.80 la livre

LIVRAISON GRATUITE 371-6930
DANS VALLEYFIELD

VENTE SPECTACULAIRE

20%
A
30%

et même plus

Évitez l'augmentation prochaine de la fourrure allant même jusqu'à 25%



UN LÉGER DÉPOT RESERVERA LE MANTEAU DE VOTRE RÊVE ET VOUS FERA ÉCONOMISER DES CENTAINES DE DOLLARS

Venez admirer notre superbe collection de manteaux

QUI DIT GRENIER DIT QUALITÉ

GRENIER FOURRURES

46 DU MARCHÉ VALLEYFIELD

373-1707

VOUS SEREZ FIERS DE MANGER DU ST-ALBERT

LES FROMAGES ST-ALBERT

(CHEDDAR CHEESE)

Ont le plaisir de vous offrir leurs

BONS FROMAGES DE HAUTE QUALITÉ

Fabriqués par des experts qualifiés depuis 45 ans

VARIÉTÉ DE BONS FROMAGES DOUX, MEDIUM, FORT

SPECIALITÉ FARMER • COLBY MARRÉ • A L'AIL

Prois du jour

FROMAGE EN GRAINS

L'essayer, c'est l'adopter

VOUS SEREZ FIERS DE MANGER DU ST-ALBERT

APPELEZ VOTRE AGENT GROSSISTE

VAL. LEGER VALLEYFIELD

373-4923

A Valleyfield Campagne d'information sur l'énergie

La Société pour vaincre la Pollution (SVP) est un organisme sans but lucratif qui oeuvre depuis sept (7) ans dans le domaine écologique. En février 1977, nous présentons un mémoire à la Commission Parlementaire sur l'Énergie, mémoire dans lequel nous dégageons les principaux problèmes énergétiques du Québec et exposons diverses solutions. L'une d'entre elles était de mettre sur pied une vaste campagne d'information sur l'énergie afin que les citoyens du Québec soient en mesure de prendre des décisions adéquates face à leur avenir énergétique.

La région de Valleyfield sert de rampe de lancement à cette campagne, nous tenterons donc, en collaboration avec des gens de la région, de sensibiliser les citoyens d'ici aux problèmes énergétiques. Après avoir déterminé les particularités énergétiques du comté, nous taterons le pouls de la population afin de connaître ses niveaux d'intérêt et d'information (sondage).

Ces renseignements en mains, nous irons rencontrer les citoyens dans leur milieu, tant rural et urbain qu'industriel, agricole et commercial. Nous explorerons ensemble toutes les avenues conduisant à la solution de ces problèmes: conservation, énergies "doux",

vs énergies "dures", sources d'énergie renouvelables et non renouvelables.... Si le projet vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec Jean Bernard Gingrow (Valleyfield) 371-4744 ou Pierre Lacombe.

PIERRE LACOMBE
COORDONNATEUR DU PROJET.



Mercredi soir dernier, le président du club Lions de Valleyfield M. Gilles Bérubé présentait un chèque de \$500 au Major Michel Paquette de l'Escadrille 729 M. Gerry Moojenkind assistait à la remise. Notons que ce don servira au bon fonctionnement de l'escadrille qui regroupe plus de 130 cadets et cadettes. Le tout se déroulait au restaurant La Lanterne. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Services aux handicapés mentaux

Dans le cadre du programme Canada au Travail, le projet centre de jour l'apprentissage est maintenant en marche. Ce projet vise la socialisation et la valorisation personnelle de l'handicapé par des activités artisanales (tissage, poterie macramé, bois, cuir, vannerie, etc) des activités sportives, des visites industrielles, et enfin par l'Éducation de l'handicapé. Ce projet s'adresse à des handicapés mentaux de la région de Valleyfield de plus de 18 ans qui ne vont plus à l'école ou qui ne

fréquentent pas d'atelier protégé. Il est important de souligner que même si l'handicapé fréquente le centre de jour l'apprentissage, il ne perdra pas pour autant ses prestations du Ministère des Affaires sociales. Si vous croyez que ce service peut vous venir en aide, nous serions intéressés à vous rencontrer lors d'une visite à domicile ou au Centre des Loisirs de Bellefleur à 84 Marquette au numéro de téléphone suivant 373-9702.

Louise Dorais Mercier
Centre de jour l'Apprentissage.

Cliniques de puériculture

Judi le 9 février, 2 à 4 heures, Beauharnois, Salle de la Fabrique, Chemin St-Louis.
Mardi, le 14 février, 2 à 4 heures, Valleyfield, Services des soins pré-

ventifs, 106 St-Jean-Baptiste.
Mercredi, le 15 février 2 à 3 heures, St-Timothée hôtel de ville, 88 St-Laurent.

BOEUF DE L'OUEST
Spécialités: Coupe Française - Boeuf congélateur

TINUS
ACCOMMODATIONS
BIÈRE - ÉPICERIE - VIANDE

BOUCHERIE MODERNE

285 SALABERRY VALLEYFIELD 373-3811

SPECIAL Cette semaine
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'À SAMEDI, 5:00 P.M.

BOEUF HAUT COTE LB 59¢	ROTI COTES CROISEES LB 89¢	CUBES DE BOEUF LB 89¢
STEAK DE PALETTE LB 89¢	ROTI POINTE EPAULE LB 99¢	STEAK HACHE MI-MAIGRE LB 99¢
JAMBON CUIT TRANCHE LB 1.99	FROMAGE RIVIERA LB 1.39	CELERI GR 24 CH. 39¢

SPECIAL CONGÉLATEUR		Rouge A-1	Commercial D-1
DEMI-BOEUF (300 lb.)		.97	.74
DERRIÈRE-BOEUF (150 lb)		1.19	.77
DEVANT BOEUF (150 lb)		.77	.63
SURLONGE		1.45	.95
DEMI-PORC		.87	

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE 8 a.m. à 11 p.m.

où immatriculer votre véhicule automobile tout en contribuant au régime d'assurance automobile

Caisse Populaires:

- Ste-Cécile-de-Salaberry
- Notre-Dame-de-Bellefleur

Dans votre région

Bureau à commission:

- Mme Norma Courteau, rue Gendron, Beauharnois

Ministère des Transports
Bureau des véhicules automobiles

La protection et l'identification de vos skis L'Opération Alpin se poursuit mercredi et vendredi

(Jean Guy Pelletier)

En collaboration avec le Service Récréatif et Communautaire, la Sûreté municipale de Valleyfield débutait en fin de semaine l'Opération Alpin. En fait il s'agit, à l'aide d'un burin, d'inscrire sur les skis le numéro de permis de conduire du propriétaire ou encore le numéro d'assurance sociale afin de faciliter le retour au propriétaire dans le cas où il y aurait découverte de skis volés. Le fait de graver le numéro de permis de conduire est aussi une mesure de prévention puisque les voleurs préfèrent s'emparer de skis non

gravés dont la vente pourrait être plus facile. Sur les skis gravés la sûreté municipale appose un collant indiquant qu'on a procédé à l'Opération Alpin. Au cours d'une conférence de presse vendredi, on annonçait au poste de police que le lieutenant Jean Paul Archambault et le constable Yves Caron étaient en charge de cette opération. On a débuté dimanche au Centre Communautaire où se faisait l'inscription pour la Randonnée Molson organisée par le service récréatif et communautaire. Et pour ceux qui n'y étaient pas dimanche, l'Opération se

poursuit au poste de police où on est invité à se présenter mercredi entre 19 heures et 21 heures et aussi vendredi aux mêmes heures. Le directeur du service public de sécurité, M. Roger Collins, a déclaré que l'objectif premier est de viser à accorder une protection plus accrue aux gens. Ainsi cet été on mettra l'accent sur l'Opération Volcan qui cette fois consistera à graver à l'aide d'un burin tous les objets de valeur. On a souligné la collaboration du Caporal Déniger et de l'agent Sirois de la Sûreté du Québec dans l'Opération Alpin.



Le Sergent Claude Couillard indique au tableau certaines corrections qui seront apportées à l'intersection Grande Ile et Boul. Langlois. (Photo Le Soleil/Jacques Smith)



De nouveaux feux de signalisation sont en fonction au coin du Boul. Langlois et du prolongement de la rue Alexandre. Il est d'ailleurs préférable d'emprunter immédiatement cette voie si vous vous dirigez du nord au sud à travers Valleyfield, puisqu'il est maintenant interdit de tourner sur Grande Ile. (Photo Le Soleil/Richard Vaillancourt)

CIRCULATION... Suite de la page A-1

gauche. Et pour éviter toute entrée dans le mauvais sens sur Grande Ile, on placera une sorte de triangle bloquant la possibilité de tourner à droite sur Grande Ile lorsqu'on circulera ouest est sur Boul. Langlois. Cette barricade triangulaire ne sera là qu'au début afin d'habituer les automobilistes et éviter les risques d'accidents. M. Roger Collins a d'ailleurs souligné qu'il est très difficile de faire changer les habitudes des gens.

Pour ce qui est du coin Académie-Victoria, on a décidé de placer 4 arrêts obligatoires indépendamment des lumières rouges, jaunes ou vertes. Là encore on veut que les automobilistes puissent constater le changement mis en vigueur et éviter tout risque d'accident. Aux débuts la sûreté municipale doit d'ailleurs exercer une surveillance

régulière à cette intersection. Cette première étape doit prendre au moins une semaine et la sûreté municipale étudiera pendant ce temps les corrections à apporter à différentes intersections quant aux arrêts obligatoires et aux possibilités de tourner à gauche ou à droite (en prévision de la phase 3).

Il est à noter que pour la signalisation au coin de Victoria et Académie on a prévu une flèche clignotante pour l'automobiliste qui circule ouest est et qui veut tourner à gauche sur l'avenue du Centenaire. (derrière le bureau de poste).

PHASE II.

La phase II consistera à penser tout la signalisation: quand peut on tourner à droite, tourner à gauche, etc. Ce sera également l'étape pour voir à toute la synchronisation des lumières.

LA PHASE III.

Selon le sergent Couillard il faut penser que la mise en vigueur des deux grands axes à sens unique devrait décongestionner "l'entonnoir épouvantable" que constitue présentement le coin St. Laurent et Avenue du Centenaire. Et c'est au cours de la phase III qu'on procéderait à l'entrée en vigueur des deux grandes voies à sens uniques. Jacques Cartier incidemment serait sens unique vers le sud jusqu'à Salaberry. M. Gérard Leduc du Service des Opérations a mentionné qu'il sera important de tracer des flèches sur le pavage avant de débiter l'opération sens uniques.

Quant aux commerçants de Bellerville qui s'étaient déjà plaints en mentionnant que les sens uniques pourraient nuire à leurs commerces, le maire de Valleyfield, Mme Marcelle Trépanier, a souligné qu'il y avait eu depuis une soirée d'information et après avoir fait du porte à porte auprès de plusieurs commerçants elle aurait constaté que la contestation aurait beaucoup diminué et finalement qu'on s'accommoderait des sens uniques.

Enfin mentionnons également que la signalisation se transforme avec l'utilisation du système international d'unités. Pour s'y retrouver grosso modo entre les milles et les kilomètres on peut multiplier par 6 le premier chiffre de l'inscription en kilomètres.

Les plans du poste de police ont été révisés

(Normand Morand)

Le conseil municipal de Valleyfield devait tenir une assemblée spéciale mardi soir afin de procéder à l'amendement du règlement 748 concernant les travaux devant être effectués au poste de police local.

Les plans ont été révisés et la cuisine devra être modifiée afin d'être plus fonctionnelle. Ainsi des coûts additionnels d'environ \$4 500 s'ajouteront au contrat de \$79,000 octroyé il y a quelques mois à la firme Duranceau et

Fils. Rappelons que mercredi dernier les autorités municipales lors d'une assemblée spéciale ont autorisé le gerant M. Alcide Lafontaine à parapher le contrat avec l'entrepreneur.

Le maire Trépanier a expliqué que les plans du poste de police avaient été réalisés avant l'entrée en fonction du nouveau directeur M. Roger Collins. Depuis quelques semaines, le directeur a constaté que des modifications seraient utiles et le conseil municipal a acquiescé à ses suggestions.

RESOLUTION...

Suite de la page A-1

cité se fassent leurrer de façon aussi simple.

Si nos représentants au conseil municipal sont incapables de faire correctement leur travail, qu'ils songent donc sérieusement à retourner chez eux pour le meilleur bien des citoyens de Valleyfield. Ainsi l'on pourrait économiser plusieurs milliers de dollars par année. Par ailleurs le conseil municipal éviterait de se faire taxer d'un certain complexe de naïveté qui à notre avis n'est pas le meilleur moyen de maintenir une certaine crédibilité dans l'opinion publique".



VENTE

DE FIN DE SAISON
VETEMENTS D'HIVER
RABAIS jusqu'à **70%**
Nous avons des supports de vêtements variés à \$5. et \$10.
20% DE RABAIS Grandeurs 5 à 20
SUR TOUTE LA NOUVELLE MARCHANDISE

Ne manquez pas notre
DEFILE DE MODES
PRINTEMPS-ETE
LE 7 MARS 1978
DISCOTHEQUE PAMALOU



boutique marie-chantal

206 Boul. Bord de l'eau
GRANDE-ILE **373-7248**

Evitez les erreurs qui peuvent vous coûter cher.

Confiez votre déclaration d'impôt à Beneficial... les gens qui prennent bien soin de vous: de vos déductions, des personnes à votre charge, de votre genre de travail... de tout ce qui rend votre déclaration d'impôt différente de toutes les autres.

Avez-vous prévu comment utiliser votre remboursement d'impôt? Allez-y dès maintenant.

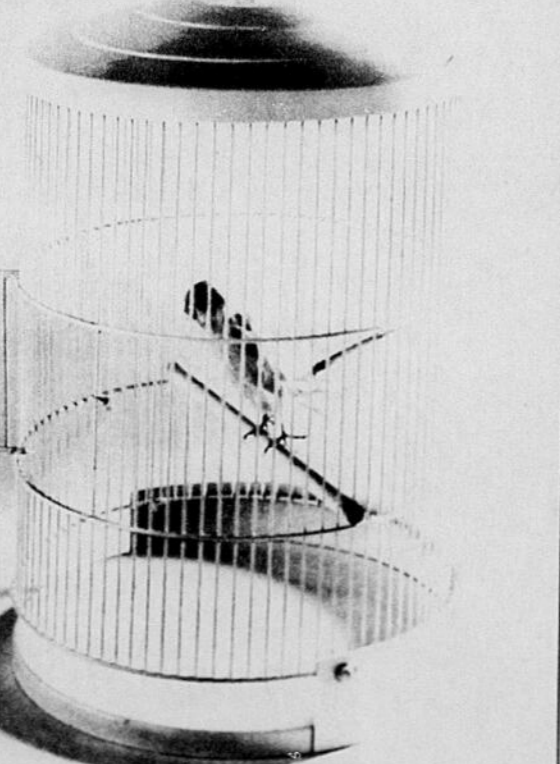
N'attendez plus votre chèque de remboursement d'impôt. Beneficial peut vous en prêter aujourd'hui même le plein montant ou même plus. Il s'agit d'un prêt normal, avec les exigences habituelles. Il ne dépend pas de votre remboursement d'impôt, mais peut vous permettre dès aujourd'hui de faire ce que vous voulez!

Beneficial

VALLEYFIELD — 185A Rue Victoria 373-5450
CHATEAUGUAY — 268 Boul. d'Anjou 691-3010


la vie, c'est l'espoir

Plusieurs personnes handicapées ou atteintes d'une maladie chronique exigent une hospitalisation de longue durée. Vous pouvez les aider à améliorer leur sort et à aspirer à une vie plus normale. Pourquoi ne pas commencer dès maintenant?



semaine de la sensibilisation aux soins prolongés du 12 au 19 février

Ministère des Affaires sociales











ÉCOFLEX-5


PRÉPARE L'AVENIR

UN RÉGIME ENREGISTRÉ
d'ÉPARGNE-RETRAITE
... tout le monde en parle

PARLEZ-NOUS EN VOUS SEREZ GAGNANT!
(Il vous reste encore 20 jours)

SECTEUR VALLEYFIELD: 185A VICTORIA • 373-6811

 GUY MOQUIN 373-4502	 BERNARD DESRANLEAU 763-5890	 FLORIAN JOLICOEUR 373-8734	 A.A. BRUNET 373-7482	 MICHEL SAUCIER 373-0998	 GASTON LALONDE 373-1889	 GILLES BOYER 373-5104	 J. YVES LEBLANC 373-1923
---	---	---	--	---	---	---	--


ROBERT MENARD
Gérant des ventes
373-6811








Pour février '78


ÉCOFLEX-5

• aussi ÉCOFLEX 8.65% GARANTIE 10 ANS •

TAUX D'INTERET 9.35%
GARANTIE 5 ANS

SECTEUR CHATEAUGUAY: 69 BOUL. ST-JEAN BAPTISTE • 691-3380

 YVES LEGAULT Gérant des ventes 691-3380	 MONIQUE ARSENAULT 429-5221	 PIERRE ROY 691-6496	 MICHEL MORRISSETTE 691-0371	 MICHEL POIRIER 429-6713	 GILLES CHAMBERLAND 427-3052	 JACQUES CHAMBERLAND 691-8674
--	--	--	---	---	---	--



L'INDUSTRIELLE

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

185 A VICTORIA VALLEYFIELD
373-6811

69 ST-JEAN BAPTISTE CHATEAUGUAY
691-3380

Caisse Pop St-Timothée

Une kyrielle d'activités pour souligner le 35ème anniversaire

(Normand Morand)
La Caisse populaire de St-Timothée célèbre cette année son trente-cinquième anniversaire de fondation. Les dirigeants de l'institution ont décidé de souligner l'événement en organisant plusieurs activités qui se dérouleront pendant quelques mois.

Le président de conseil d'administration M. Marcel Charpentier ont dévoilé quelles seront les activités au programme. Notons que toutes les couches de la population seront touchées par les manifestations. Le comité de ces fêtes a été confié à des bénévoles et la direction est assumée par M. François Cécile.

Lors d'une brève allocution, le président M. Charpentier a rappelé que la caisse populaire avait

administrateurs et les sociétaires a favorisé "une entraide qui a permis la création de ce patrimoine économique." Précisons qu'en 1978, la Caisse populaire de St-Timothée

24 février 1978: Une soirée dansante pour les jeunes, organisée par un groupe de jeunes, aura lieu à l'école Marie-Rose de St-Timothée. Aucun frais d'entrée.

19 juin 1978: Nous clôturerons nos festivités par notre assemblée annuelle. M. Marcel Charpentier, Président du Conseil d'Administration et M. Paul H. Lapiere, gerant de notre caisse sont les responsables de cette soirée.

Candidature de Claude Ryan

Appui du président régional J. Pierre Audette

(Normand Morand)
Le président de la région Salaberry au sein du Parti Libéral du Québec, M. Jean-Pierre Audette de Valleyfield a ouvertement déclaré qu'il appuie la candidature de Claude Ryan à la chefferie de cette formation politique. Notons que la région Salaberry regroupe les comtés de Beauharnois, Huntingdon, Vaudreuil-Soulanges et Châteauguay.



Un relevé effectué par le quotidien Le Devoir au cours de la dernière semaine indique les présidents régionaux sont également partagés entre les candidatures de MM. Ryan et Garneau. Certains présidents ont cependant déclaré qu'ils n'avaient pas encore arrêté leur choix.

Ainsi, dans le comté de Beauharnois, trois personnalités politiques ont jusqu'à maintenant annoncé publiquement qu'elles appuyaient M. Ryan. Premièrement, mentionnons le député fédéral Gerald Laniel, l'ex-candidat provincial Me Jean Benner et finalement, le président de l'association régionale qui réside à Valleyfield Me Jean - Pierre Audette.

D'ici quelques semaines aura lieu l'élection des délégués qui pourront exercer leur droit de vote lors du congrès au leadership d'avril prochain. Notons que 24 personnes du comté de Beauharnois seront ainsi choisies. Il est difficile pour l'instant de prévoir vers quel candidat ira la majorité des délégués. Toutefois, du travail de sensibilisation s'effectue auprès des membres du parti concernant les deux candidats.

HUNTINGDON.
Dans le comté d'Huntingdon, l'ex-député libéral Kenneth Fraser a annoncé qu'il donnait son appui à Claude Ryan.

VAUDREUIL-SOULANGES.
Signalons que dans le comté de Vaudreuil-Soulanges, l'ex-député Paul Phaneuf appuie l'ex-ministre des Finances Raymond Garneau.

661 373 2440

Charles H. Lalonde
docteur en optométrie

42 rue Santé-Cécile
Salaberry-de-Valleyfield
Québec

TEL. 373 2240

Michel Caron & Associés
COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
CERTIFIED GENERAL ACCOUNTANTS

99, RUE JACQUES-CARTIER
VALLEYFIELD, QUE., J6T 4R4



Le gerant de la caisse populaire M. Paul Lapiere le président M. Marcel Charpentier et deux organisateurs des festivités MM. François Cécile et Jacques Charpentier ont assisté à la conférence de presse. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

été fondée le 19 juillet 1943. M. Albani Robert a été le président fondateur de l'institution. Quant au premier gerant de l'établissement, ce fut M. Léo Montpetit, aujourd'hui décédé. Le président a signalé qu'une étroite collaboration entre les admi-

possède un actif de plus de \$4 millions.

Tout à tour, les maires Florian Paiement et Lucien Lebeuf ainsi que le curé de la paroisse M. Fabien Tremblay ont signalé le travail coopératif effectuée par les administrateurs et ils ont rendu hommage au personnel présent et passé.

Quant au programme des activités, il a été défini de cette façon: Jusqu'au 10 février: Mme Francine Lebeuf, dirigeante, sera responsable d'un concours de dessin pour les jeunes de l'élémentaire. Ceux du secondaire auront une composition à préparer ainsi qu'un sigle. Des prix seront attribués aux meilleurs des participants.

18 et 19 février 1978: La population est invitée à venir voir les dessins et le nouveau sigle, exposés dans le sous-sol de la Caisse. En même temps le public pourra prendre connaissance de notre Banque d'information. Les heures d'exposition seront de 13:00 heures à 15:00 heures le samedi et dimanche. La remise de prix se fera le 19 février 1978 à 14:00 heures.

11 mars 1978: Une messe, à l'intention de tous les membres vivants et morts, sera célébrée en l'église de St-Timothée, par M. Fabien Tremblay curé, à 19:00 heures le 11 mars 1978. Cette messe sera suivie d'une danse avec permis de la Société des Alcoolés. Cette danse, qui aura lieu à l'école Marie-Rose revêtera un cachet particulier car il est prévu deux salles de danse, soit une avec de la musique moderne et l'autre avec de la musique du bon vieux temps. Les organisateurs sont MM. Fernand Julien et Gérard Péladeau, tous deux dirigeants de la Caisse.

8 avril 1978: Une partie de sucre est prévue pour le 8 avril 1978. L'organisateur est M. Adrien Leduc. Des billets seront mis en vente dans le but d'accueillir le plus de gens possible. L'événement aura lieu à St-Timothée.

9 mai 1978: Nous ne voulons pas oublier nos plus anciens sociétaires, alors une soirée avec les gens du Club de l'Age d'Or de St-Timothée est prévue pour le 9 mai 1978. Messieurs Gaston Leduc et Emile Poirier sont responsables de cette soirée à la salle du Club à St-Timothée.

CEGEP...

Suite de la page A-3

pendant les cours, d'un sujet de leur choix. Tous les groupes demandent également au Collège d'empêcher que ne soit modifié l'équilibre actuel général professionnel. Par ailleurs l'enquête nous permet d'identifier un certain nombre de buts qui de l'avis, d'un ou de plusieurs groupes devraient avoir plus d'importance au Collège à savoir:

1. Mettre en place un système d'évaluation de l'enseignement.
2. Vérifier si le Collège prépare bien ses étudiants du secteur professionnel par des consultations auprès des employeurs.
3. Rendre possible, pour l'étudiant, le choix entre diverses méthodes pédagogiques pour un même cours.
4. Remplacer régulièrement les programmes professionnels offrant peu de débouchés par de nouveaux programmes choisis en fonction des possibilités d'emploi.
5. Entretenir des relations étroites avec le monde des affaires et de l'industrie de la région.

ACQUIS A CONSOLIDER:

Parmi les acquis à consolider le groupe d'étudiants est d'avis que le Collège devrait continuer à accorder de l'importance aux buts suivants:

1. Offrir un programme d'activités et de cours qui permette à chaque étudiant d'être en bonne condition physique.
2. Rendre les étudiants conscients de l'importance de la condition physique.
3. Apprendre aux étudiants à respecter l'opinion des autres.

4. Amener l'étudiant à respecter les individus qui ont des intérêts culturels différents.
5. Fournir à l'étudiant toutes les informations nécessaires concernant les programmes universitaires.
6. Aider l'étudiant dans le choix d'une carrière qui réponde aux besoins du marché du travail.
7. Rendre chaque étudiant capable d'écrire en respectant les normes de la syntaxe et de l'orthographe.
8. Accroître, chez l'étudiant, la capacité de diriger lui-même ses apprentissages.
9. Préparer l'étudiant par un enseignement professionnel de qualité, à exercer adéquatement sa profession.
10. Préparer l'étudiant, par un enseignement général de qualité, à réussir ses études universitaires.
11. Former des individus adaptés à la société telle qu'elle est et capables d'y vivre.
12. Offrir des activités culturelles qui répondent aux intérêts des étudiants.
13. S'assurer que les programmes professionnels correspondent aux besoins de la région.

ZONES CONFLICTUELLES:

Finalement l'enquête des buts institutionnels nous permet de déterminer quelques zones conflictuelles. Ainsi au sujet de l'information et de la participation les étudiants croient que toutes les personnes concernées devraient être consultées avant qu'une décision ne soit prise. Les cadres, à l'opposé, croient que l'importance de ce but devrait diminuer sensiblement.



Coopérative des consommateurs

Autre réunion

Tout comme la semaine dernière nous vous invitons à une réunion d'information qui se tiendra au sous-sol de l'école Garneau, 28 rue St Paul à Valleyfield à l'occasion de la mise sur pied d'une coopérative alimentaire. Tous les gens intéressés sont invités à s'y rendre mardi le 14 février à 8 heures p.m.

Une première réunion a déjà eu lieu lundi soir dernier; plusieurs personnes se sont présentées et ont discuté de toutes les questions à l'ordre du jour. Encore cette semaine nous aimerions que des citoyens intéressés nous donnent leur opinion sur le choix des locaux éventuels et l'organisation de la coopérative.

Vous voulez savoir ce qu'est la coopérative alimentaire?

Vous voulez savoir comment on peut épargner?

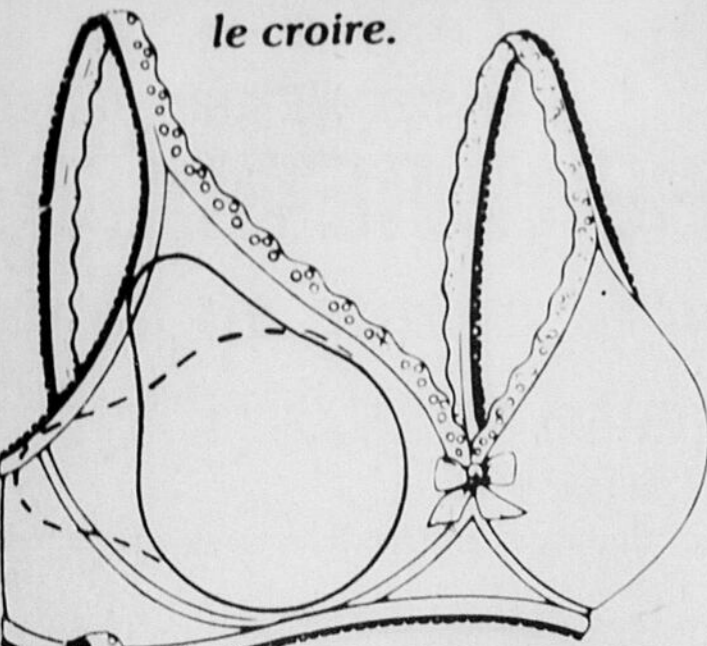
ALORS VENEZ NOUS RENCONTRER...

LA COOPÉRATIVE C'EST VOUS.

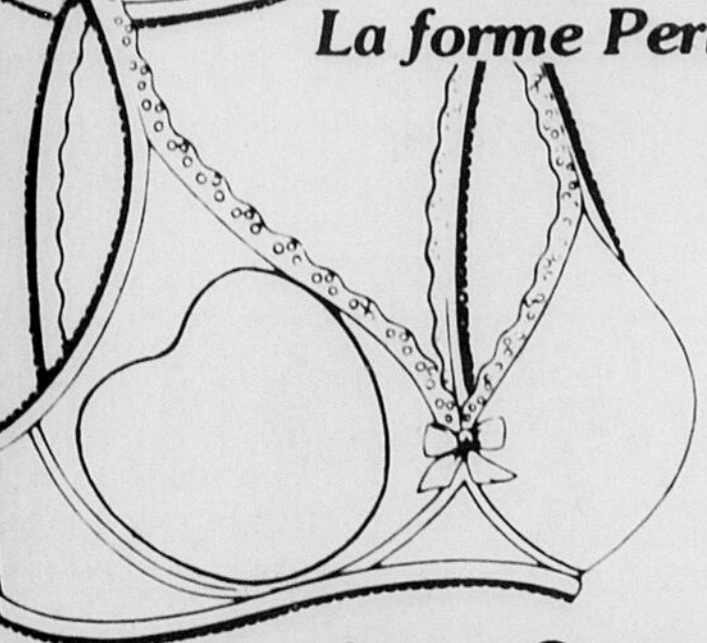
Comité provisoire Coopérative des Consommateurs de Valleyfield.

tout nouveau à Valleyfield Prothèses du Sein WonderBra

Plus naturelles à l'œil et au toucher que vous ne pourriez le croire.



La forme Perle



La forme Coeur

chez lilian enrg.
centre d'achats Valleyfield
corsetières diplômées à votre service
373-2530

● SERGE LEDUC, PROP. 373-6957

● **LEDUC LUMINAIRE ENR.**
VALLEYFIELD, QUE.

● SYSTEMES D'ECLAIRAGE POUR TOUTE LA MAISON

● COMMANDEZ PAR CATALOGUE SUR RENDEZ-VOUS

MAINTENANT OUVERT

Pour vous madame en exclusivité à Valleyfield

BOUTIQUE * MARIE-ANNE

VETEMENTS POUR DAMES

- Maternité
- Tailles fortes

99 GRANDE-ILE
VALLEYFIELD

CONFECTION GRATUITE

Sur tissus à tentures rideaux en magasin

LAISES 63" MINIMUM
PLUS COUSUS OU PASSE-TRINGLE
CONFECTION REGULIERE

chez **MARCHANT**
FRERES L^{TÉE}

209 VICTORIA VALLEYFIELD
373-2740

entrez voir nos

NOUVEAUTES DU PRINTEMPS

FILETS - DRALON ACRYLIQUE, ETC.
COUVRE-LITS ET TENTURES ASSORTIS

MESURES PRISE A DOMICILE

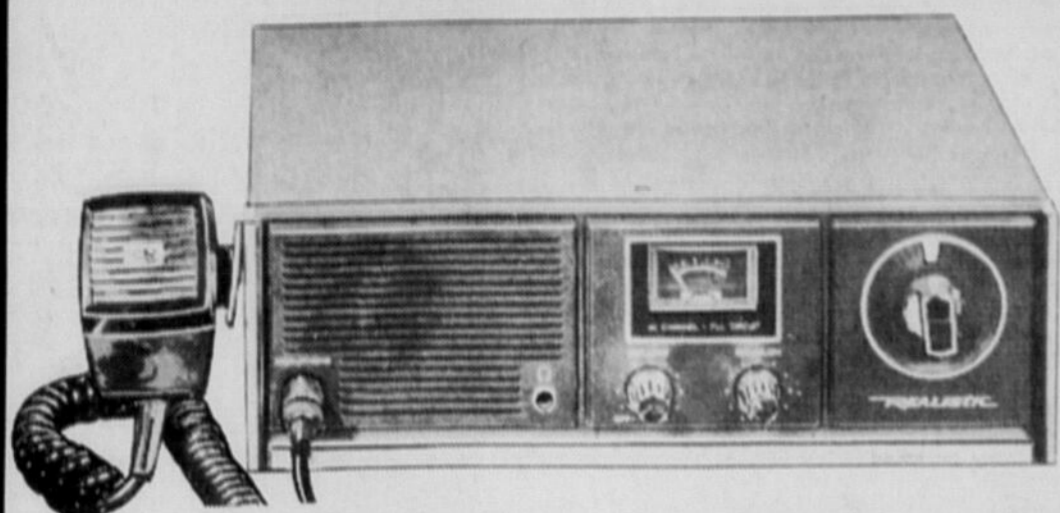
GRATUEMENT



**CHEZ
Radio
Shack**

ON PENSE À VOUS!

ÉCONOMIE de \$40



Station fixe 40 canaux à prix ridiculement bas

Le Navaho™ TRC-440 de Realistic vous permet de vous lancer en communication par station fixe à un coup minime. Il comprend des filtres FI assurant une sélectivité supérieure et la rejection des canaux adjacents. Commutateur EBA (ANL) coupant l'interférence d'impulsions et circuit audio symétrique engendrant un son défini et hautement intelligible. Synthétiseur 40 canaux à boucle à asservissement de phase ultra stable, aucun stable, aucun cristal à acheter. Sélecteur de canal illuminé et S-RF-mètre. 21-1540

139⁹⁵

Courant 179.95

RABAIS de \$220⁰⁰

Chaîne stéréo à grande puissance

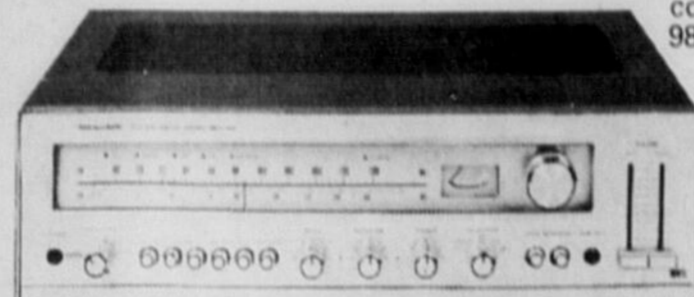
La chaîne comprend ce qui suit: le STA-235 de Realistic est un récepteur stéréo AM-FM qui a une puissance de 55 watts efficaces par canal. Il possède d'excellentes possibilités d'enregistrement qui vous permettent d'utiliser jusqu'à 3 platines magnéto en même temps, réglage silencieux FM, dispositif Perfect Loudness ristiques intéressantes. 31-2065

Deux colonnes Optimus T-100 de Realistic - 35 1/2 x 13 x 12 1/2". Chacune est dotée de deux woofers de 8" et d'un tweeter de 3". Puissance de pointe de 75 watts assurant une sonorité de salle de concert. 40-2025

La crème de nos tourne-disques à entraînement par courroie - Le R-8010 de Realistic possède de superbes caractéristiques. Retour du bras de lecture et arrêt automatiques. Cellule magnétique d'une valeur de 26.95 et capot à charnières fourni. 42-

769⁸⁰

Total des prix courants unitaires 989.80



RABAIS de \$40

99⁹⁵

Courant 139.95

Station mobile 40 canaux offert à un prix hors concours

Le TRC-466 de Realistic. Des caractéristiques raffinées et un style compact qui en font un station fixe peu ordinaire. Les filtres FI que comporte le récepteur à double conversion assurent une superbe sélectivité et éliminent toute interférence des canaux adjacents. Commutateur EBA (ANL) permanent, sélecteur de canal illuminé, indicateur de modulation et prise HP externe. Avec micro enfichable, support de station mobile et câbles d'alimentation CC. 21-1526.

ÉCONOMIE de \$160

Chaîne stéréo en quatre éléments

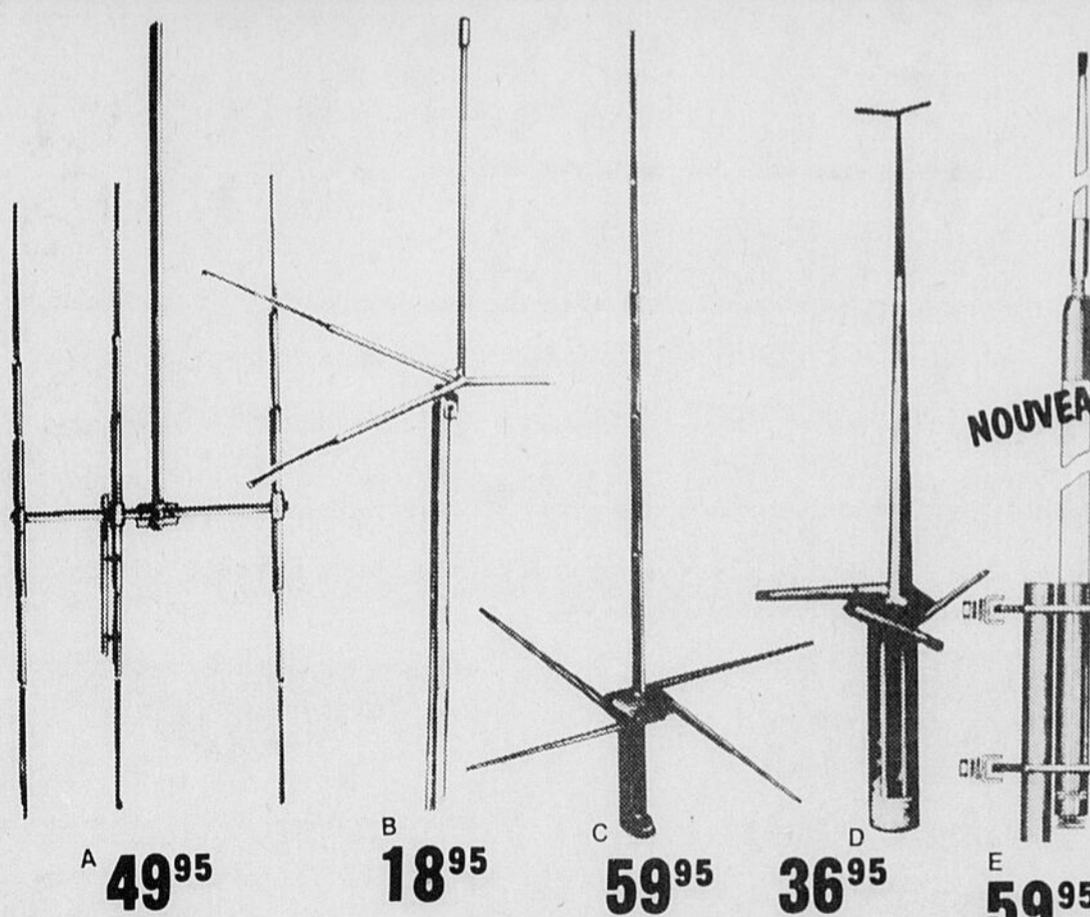
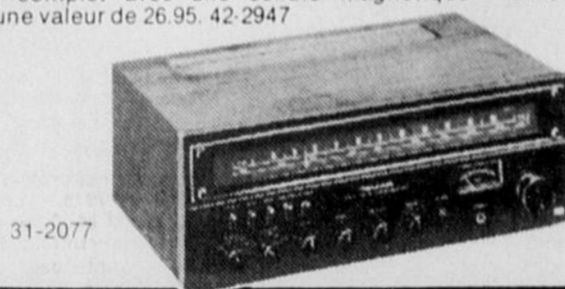
La chaîne comprend ce qui suit:

Le récepteur AM/FM stéréo STA-78 de Realistic avec commande sur fond noir. 22 watts efficaces par canal. Deux enceintes Optimus™-21 de Realistic - 22-1/4 x 12-5/16 x 11-1/16". Chacune renferme un woofer de 8" et deux tweeters large gamme de 3". Puissance de pointe de 70 watts. 40-2026

Le LAB-50 de Realistic, un changeur deux vitesses à entraînement par courroie. Livré au complet avec une cellule magnétique d'une valeur de 26.95. 42-2947

519⁸⁰

Total des prix courants unitaires 679.80



A **49⁹⁵**

B **18⁹⁵**

C **59⁹⁵**

D **36⁹⁵**

E **59⁹⁵**

Antennes de station fixe

A Gain minimal de 9 dB avec rapport avant-arrière de 25 dB. Barre de 12" avec éléments de 18". Accord en Gamma. Toute en alu. Parfait pour rotateur Archer n° 15-1220. Toutes les pièces sont incluses. 21-933. 49.95

B Courbe omnidirectionnelle. Accord en Beta assurant un TOS très faible. Trois éléments radiaux quart-d'onde de 108" et un radiateur quart-d'onde (élément vertical). Dispositif anti-statique. 21-901. 18.95

C Cette superbe antenne omnidirectionnelle vous permettra d'obtenir la plus grande portée possible. Délivre un gain de 4 1/2 dB dans toutes les directions. Presque aucun p... les atmosphériques. Un radiateur en 5 sections de plus de 22" et quatre éléments radiaux de 9" assurant un rendement électrique maximum. A polarisation verticale pour réduction de bruit maximal. Bobine étanche 21-964. 59.95

D Omnidirectionnelle avec gain de signal de 3.75 dB. Radiateur demi-onde; transformateur de mise en phase protégé contre l'humidité; radiateur en aluminium composé de 5 sections. Trois éléments radiaux de 52". 21-902. 36.95

E Nouvelle conception «coaxiale» sensationnelle ne requérant aucun élément croisé et indépendant du lieu choisi pour la pose. Angle du radiateur très faible afin d'éviter les points morts. Masse CC assurant un faible taux de parasites. Fibre de verre résistant aux intempéries. Hauteur de 18 1/2". 21-965. 59.95

Remarque: Toutes les antennes énumérées ci-dessus acceptent le connecteur PL-259.

RÉDUCTION de \$150

Chaîne stéréo en quatre éléments

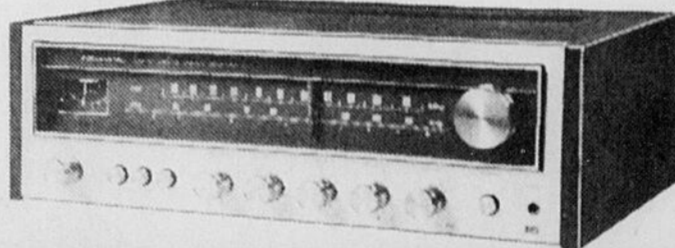
La chaîne comprend ce qui suit: Le récepteur AM/FM stéréo STA-52 de Realistic possédant 12 watts efficaces par canal. 31-2072

Deux enceintes MC-1500 de Realistic - 23-5/8 x 12-3/4 x 8-1/2". Chacune renferme un woofer de 8" et un tweeter à large bande de 3". Puissance de pointe de 55 watts. 40-1982

Le LAB-50 de Realistic, un changeur deux vitesses à entraînement par courroie. Livré au complet avec cellule magnétique d'une valeur de \$26.95. 42-2947

439⁸⁰

Total des prix courants unitaires 589.80



RABAIS de \$90

Chaîne stéréo en quatre éléments

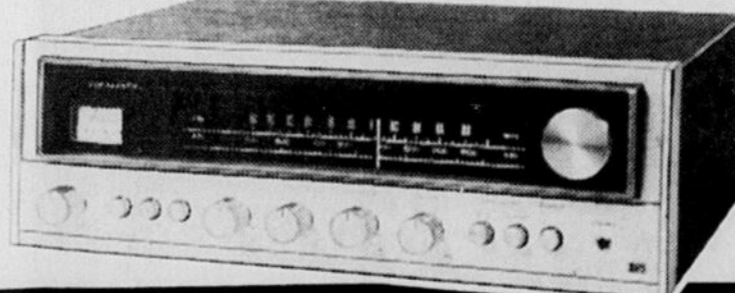
La chaîne comprend ce qui suit: Le récepteur AM/FM stéréo STA-21 de Realistic possédant 7 watts efficaces par canal. 31-2071

Deux enceintes Minimus™-7 de Realistic dotées d'un woofer large excursion à aimant lourd et d'un tweeter à dôme souple assurant une grande dispersion. Dimensions - 7-1/16 x 4-7/16 x 4-5/16". 40-2030

Le LAB-110 de Realistic, un tourne-disque trois vitesses entièrement automatique. Avec cellule magnétique et capot. 42-2963

319⁸⁰

Total des prix courants unitaires 409.80



Les prix de cette promotion sont en vigueur du 6 au 11 février 1978.

1050 BOUL. MGR. LANGLOIS NITRO-VALLEYFIELD

K-MART CENTRE D'ACHATS NITRO VALLEYFIELD

196 D'ANJOU BLVD. CHATEAUGUAY 691-5430

(CHATEAUGUAY REGIONAL SHOPPING PLAZA)

Radio Shack
UNE DIVISION DE TANDY ELECTRONICS LIMITED

POLITIQUE DE RADIO SHACK AU SUJET DES ARTICLES ANNONCÉS

Bien que nous ayons pris toutes les mesures qui s'imposent pour pouvoir répondre à la demande suscitée par cette publicité, nous ne pouvons garantir que l'un ou l'autre des articles annoncés sera disponible jusqu'à la fin de cette promotion. Les prix mentionnés sont en vigueur à tout moment dans les magasins Radio Shack et constituent un maximum pour les Centres de vente autorisés (DETAILLANTS). Les DETAILLANTS ne sont pas tenus de s'approvisionner mais peuvent obtenir tout article qui fait partie de notre gamme de produits. Radio Shack se réserve le droit de limiter les quantités. Nous ne sommes pas responsables des erreurs typographiques.



DÉCÈS

Valleyfield, le 31 janvier, à l'âge de 70 ans est décédée Mme Albert Vian, née Marguerite Parent, demeurant au 120 rue Jacques-Cartier à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 2 février dernier. Le convoi funéraire est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à la Cathédrale où le service fut célébré à 14h00. Inhumation à St-Louis de Gonzague.

BERGÉVIN, A Valleyfield, le 3 février, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Arthur Bergévin, époux de Marie-Rose Pilon, demeurant au 65 rue Fabre à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 6 février dernier. Le convoi funéraire est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à l'église St-Eugène où le service fut célébré à 10h00. Inhumation à Valleyfield.

REMERCIEMENTS



Mme veuve Freddy Legault (Marie Marthe Leboeuf) ainsi que son garçon Jean de la Croix Legault désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Freddy Legault survenu le 26 novembre dernier à l'âge de 72 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Mme Jean-Claude Haineault, née Jeanne Lalonde et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Jean-Claude Haineault survenu le 7 janvier dernier, à l'âge de 41 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS



Les enfants de la famille Dubé désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme veuve Napoléon Dubé, née Annie Duval, survenu le 6 janvier dernier, à l'âge de 82 ans soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

M. Albertus Hébert, M. et Mme Roger Guérin (Blanche), M. et Mme Gérard Hébert, M. et Mme Armand Nareau (Berthe) et Mme Jacqueline Casauban désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mlle Marie Anna Hébert survenu le 22 janvier dernier, à l'âge de 73 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

LABERGE

A Valleyfield, le 4 février, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Violette Laberge Beau-din, demeurant au 115-A Boul. du Havre à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 6 février dernier. Le convoi funéraire est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Chrysostome où le service fut célébré à 15h00. Inhumation à St-Chrysostome.

BERTRAND

A Valleyfield, le 4 février, à l'âge de 78 ans, est décédé M. J-René Bertrand, célibataire, frère de Mme Eva Marchand et de Mme Antia Menzies, de Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 7 février dernier. Le convoi funéraire est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à la Cathédrale où le service fut célébré à 14h00. Inhumation à Valleyfield.

JONES

A Valleyfield, le 5 février, à l'âge de 63 ans, est décédée Mrs Harry Jones, née Kathleen Waldron, demeurant au 8 rue Stevenson à Valleyfield. Les funérailles auront lieu demain, le 9 février. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Larin et Fils Inc., 281 Danis, pour se ren-

dre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 14h00.

ST-ONGE

A Montréal, le 30 janvier, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Emile St-Onge, époux de Marie-Elizabeth Marliart, demeurant au 2066 rue Léonard à Montréal. Les funérailles ont eu lieu le 3 février dernier. Le convoi funéraire est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 200 Champlain pour se rendre à la Cathédrale où le service fut célébré à 10h00. Inhumation à St-Antoine.

DEREPENTIGNY

A Huntingdon, le 3 février, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Formosus Derépentigny, née Marie Legros, demeurant au 62 rue Church à Huntingdon. Les funérailles ont eu lieu le 6 février dernier. Le convoi funéraire est parti du salon Rodrigue Montpetit, de Huntingdon, pour se rendre à l'église St-Joseph de Huntingdon où le service fut célébré à 14h00. Inhumation à Huntingdon.

REMERCIEMENTS

La famille Albert Giroux désire remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Madame Albert Giroux Deliska Paquette, survenu le 20 janvier 78 à Beauharnois, soit par offrandes de messes, fleurs, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

CASTAGNER

A St-Antoine, le 3 février, à l'âge de 93 ans, est décédé subitement M. Antoinette Castagner époux de Delina Durocher, demeurant à St-Antoine. Les funérailles ont eu lieu le 6 février dernier. Le convoi funéraire est parti du salon Rodrigue Montpetit, de Huntingdon, pour

se rendre à l'église paroissiale de St-Antoine où le service fut célébré à 10h00. Inhumation à St-Antoine.

LAPLANTE

A Miami, Floride, le 5 février, à l'âge de 65 ans est décédé subitement M. Armand Laplante, époux en lère noce de Jeanne Miralda Boucher et en 2ème noce de Rose-Alma Barbeau, demeurant au 4 rue St-David à St-Chrysostome. Les funérailles auront lieu demain, le 9 février. Le convoi funéraire partira du funérarium Demers et Gibeau, de St-Chrysostome, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Chrysostome où le service sera célébré à 14h00. Inhumation à St-Chrysostome.

REMERCIEMENTS

Mme Gerald Major et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Gerald Major, survenu le 14 janvier dernier, à l'âge de 58 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Dorian Allen (Cécile Emard) M. et Mme Ernest Allen (Blanche Emard), ainsi que M. Emilien Emard, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme veuve Henri Emard, née Delina Riel, survenu le 27 décembre dernier à l'âge de 86 ans et 3 mois soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

MARSAN

A Howick, le 5 février, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Henri Marsan, née Delphine Desjardins, demeurant à Howick. Les funérailles auront lieu demain, le 9 février. Le convoi funéraire partira du salon J.M. Loiselle, de Ste-Martine pour se rendre à l'église paroissiale de Howick où le service sera célébré à 10h00. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

FOREST

A Ste-Martine, le 3 février, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Raymond Forest, née Adrienne Pettit, demeurant à Ste-Martine. Les funérailles ont eu lieu le 6 février dernier. Le convoi funéraire est parti du salon J.M. Loiselle, de Ste-Martine, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Martine où le service fut célébré à 14h00. Inhumation à Ste-Martine.

REMERCIEMENTS

Mme Georgette Pérusse et sa famille désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Ludger Pérusse, survenu le 16 janvier dernier, à l'âge de 71 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

DUROCHER, A Villa He Ferron, le 3 février, à l'âge de 85 ans est décédé Mme Alfred Durocher, née Alice Lalonde. Les funérailles ont eu lieu le 5 février dernier. Le convoi funéraire est parti du salon Louis Poirier, de St-Polycarpe, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Polycarpe où le service fut célébré à 14h00. Inhumation à St-Polycarpe.



M. et Mme Dorian Allen (Cécile Emard) M. et Mme Ernest Allen (Blanche Emard), ainsi que M. Emilien Emard, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme veuve Henri Emard, née Delina Riel, survenu le 27 décembre dernier à l'âge de 86 ans et 3 mois soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Mme Georgette Pérusse et sa famille désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Ludger Pérusse, survenu le 16 janvier dernier, à l'âge de 71 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Au sujet du rôle d'évaluation

Jean-Claude Garand s'en prend au conseiller McSween et au gérant

Pour l'information du grand public, je désire faire part d'une étude réalisée en collaboration avec des membres de la profession d'évaluateur agréé concernant la confection du nouveau rôle d'évaluation pour notre ville, tel qu'exigé par la loi. Contrairement à la position adoptée par Monsieur Yves McSween, lors de la dernière réunion du Conseil, cette étude de coûts est soumise à l'attention de tous les membres du Conseil municipal pour qu'ils en prennent connaissance d'abord, y compris le président du Comité des finances. Nous espérons que ce dernier ne démissionnera pas, parce que nous n'acceptons pas aveuglément son point de vue. (comme il l'a fait au Comité des Loisirs l'an passé)

Soit dit en passant, l'attitude du gérant dans cette affaire, a été plus que décevante; il a en quelque sorte démenti le rapport signé qu'il avait présenté au Conseil précédemment, lorsqu'il répondit au conseiller McSween à la réunion du Conseil du 23 janvier dernier: pour du Patinage c'en était...

A ses débuts comme président des Finances, Yves McSween n'a pas impressionné; il a prouvé qu'il n'était pas fort en mathématiques. Nous ne le suivrons certainement pas sur un terrain où il s'est lui-même embourbé, en voulant induire la population en erreur. Remarquons également que le Maire en comité de travail a fortement suggéré que nous retournions en soumissions publiques parce que les prix connus, suite à la première démarche en ce sens étaient avantageux.

Etude de coût d'un service municipal d'évaluation, pour la confection d'un nouveau rôle...

Deux éléments composeront le coût d'un Service municipal d'évaluation:

1- La main-d'oeuvre directe
2- Les frais généraux d'inspection et d'administration

MAIN D'OEUVRE DIRECTE:

SALAIRES (ANNEXE A)	
1 évaluateur agréé (patron)	\$40,390.00
1 évaluateur agréé	32,310.00
1 dessinateur	21,000.00
9 techniciens	189,000.00
TOTAL	\$282,700.00

BENEFICES SOCIAUX

Vacances 4%	11,308.00
Jours de maladie 2%	5,654.00
Jours fériés 5%	14,136.00
R.R.Q. 1.2%	3,392.00
Ass. Chômage 1%	2,828.00
R.A.M.Q. 1.5%	4,240.00
C.A. Travail 2.5%	7,068.00
Ass. groupe- salaire-maladie 3.5%	9,894.00
TOTAL:	\$58,520.00

FRAIS GENERAUX D'INSPECTION ET D'ADMINISTRATION:

Dépenses d'inspection	12,130.00
Frais de déplacement	3,500.00
Mesures et photos des bâtisses	800.00
TOTAL:	\$15,630.00
Dépenses administratives	
Agrandissement du plan matriciel	2,000.00
Equipement divers	800.00
Papaterie	1,650.00
TOTAL:	\$4,450.00

COUT TOTAL POUR QUATRE VINGT QUATRE SEMAINE: (84)
"ANNEXE B"
TOTAL: \$361,300.00

ANNEXE 'A'

Salaires de base utilisés pour l'établissement du coût de la main-d'oeuvre directe:

Evaluateur agréé (patron)	\$25,000.00
Evaluateur agréé	20,000.00
Dessinateur	13,000.00
Techniciens	13,000.00

ANNEXE 'B'

Ce coût correspond à une estimation normale, voire conservatrice. En effet, il est logique de constater que si la Cité de Valleyfield veut respecter sa planification initiale, relativement à l'échéance de la confection du rôle, elle devra procéder à la création immédiate de son Service municipal d'évaluation.

Conséquemment, la Cité devra recruter du personnel à la hâte et n'aura pas le temps de le former adéquatement. Cela réduira sûrement l'efficacité du personnel et augmentera le coût. De plus un retard très substantiel aura pour conséquence l'engagement ou l'embauchage de plus de 9 techniciens, et cela entraînera également une augmentation des coûts.

Les contribuables doivent également noter que les désavantages suivants sont des facteurs d'augmentation des coûts:

- 1- Prémietement les salaires dans le secteur public augmentent plus vite que dans le secteur privé. (i)
- 2- Tout le personnel de la fonction publique est syndiqué: ses membres deviennent des employés permanents après 6 mois de travail. (i)
- 3- Il est plus difficile au secteur public qu'au secteur privé d'ajuster exactement les ressources humaines à la tâche à accomplir. (i)
- 4- La productivité du secteur public est généralement moins élevée que celle du secteur privé. (i)

(i) extrait du rapport de M. Alcide Lafontaine, gérant de la Cité, sur le Service municipal d'évaluation en date du 27 octobre 1977...

Jean Claude Garand
Conseiller Municipal.

Décès de Claude Gagné

C'est à peine après cette nuit de Noël que notre frère, ami, Claude, a quitté la terre peu avant la nouvelle année. Pour lui, le pèlerinage terrestre est terminée.

Notre vie sur cette terre est un pèlerinage, un court passage pendant lequel nous cotoyons des êtres humains. C'est d'abord la naissance, le plaisir d'une mère et d'un père qui voient leur enfant naître et grandir. Ensuite, vient cette période où l'enfant devenu adulte se détache de ses parents, mais continue de cotoyer ses proches, ses semblables et établit avec eux des liens d'amitié, d'affection. Finalement vient cet avènement douloureux, celui du départ, pour certains dirons-nous c'est l'adieu, "nous ne reverrons plus celui qui était" et un drame déchirant trouble "l'esprit et le coeur".

Pour d'autres, c'est à dire pour ceux qui ont reçu la foi de Dieu la mort est une espérance en une vie meilleure, où il fait bon d'être en présence du Créateur, de notre Dieu. Celui qui nous quitte demeure présent à notre esprit, car il est inoubliable. D'ailleurs, est-il possible d'oublier un enfant bien-aimé, un ami sincère et vrai?

Claude est avant tout un fils, un élu de Dieu. Toute sa vie, il a cherché malgré de lourdes épreuves à être cette présence effacée mais réelle d'une affection et d'un désir de bien-être pour ceux qu'il cotoyait, pour ses proches, ses parents, ses amis. Toujours présent à ses frères, sœurs, amis, connaissances, il réussissait avec un doigté presque magique à mettre un peu

d'espérance là où le désespoir s'était installé. Conseiller, confident, support matériel, artiste, voilà quelques mots qui tentent de le définir comme être humain. Toujours prêt à rendre service aux plus démunis, aux plus défavorisés, soucieux de sa famille qu'il aimait et respectait. Bien sûr, tout être humain a des défauts, possède des difficultés qui lui sont personnelles, mais si nous considérons l'essentiel de cette démarche, de ce vécu, de la vie de Claude, nous pouvons sans l'ombre d'un doute qu'il était un bon samaritain, toujours prêt à donner quelques instants de sa vie à ceux qui se trouvaient dans une situation précaire et difficile.

Il a voulu, dans sa recherche d'aimer, donner aux autres l'espérance d'une vie meilleure. Aujourd'hui, c'est la fin de cette recherche car le but est atteint. Il a su même au cours des derniers jours de sa vie conserver son optimisme, sa joie de vivre. Il a été discret et délicat face à sa famille, en ne les informant pas de la gravité du mal qui le minait. Il a continué le dernier bout de chemin à vivre en se donnant encore plus aux siens.

Partir à 37 ans, c'est terrible, dirons-nous, car nous avions encore besoin de lui. S'il était encore capable de nous adresser quelques mots, il dirait probablement à chacun de nous: je suis avec toi; je suis dans la paix profonde et je peux encore plus t'écouter, te comprendre, t'aimer. De plus, je suis avec mon Dieu et tous les deux, nous veillons sur vous tous!

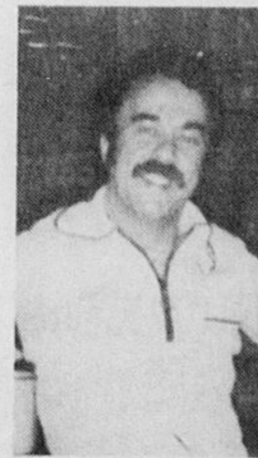
A vous, chers neveux et nièces, j'aimerais vous redire comme hier, que je vous aime, que je vous souhaite que vous trouviez le vrai bonheur, que je vous veuille heureux. Je cherchais à être pour vous un copain, un confident, un ami et je veux vous rappeler que je le suis toujours. Je n'ai plus de corps pour vous parler, mais mon esprit imprégné de la paix du Christ est actuellement auprès de vous. Je veux

vous protéger, vous aimer encore plus et saluez-vous que je voulais avant tout faire le bien.

A vous, mes amis, je laisse mes bons souvenirs et je prie pour vous le Seigneur de vous guider à travers les sentiers de la vie.

Finalement cette rencontre dans le temple de Dieu est la dernière opportunité qui nous est offerte d'être en présence physiquement avec lui. Mais, demain et plus tard, seuls les souvenirs nous remémoreront sa présence. Mais n'oublions jamais que son esprit est avec nous. Tournons-nous vers Dieu et demandons-lui malgré notre difficulté à accepter ce deuil d'augmenter en nous la foi en notre Père et en la Résurrection qu'il promet.

Aimons-nous tous et gardons cet idéal que Claude s'était fixé, celui d'aimer, de partager, de donner tout, enfin. Au revoir, je vous aime.



Mme Antoine Gagné et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Claude Gagné survenu le 30 décembre dernier à l'âge de 37 ans soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

SALONS FUNERAIRES
315 rue Danis
145 rue St-Laurent
200 rue Champlain

ERNEST MONTPETIT & FILS INC.
315 DANIS, VALLEYFIELD

SALONS
les plus modernes

TEL: 373-3511

Bientôt ouvert
LE 14 FEVRIER PROCHAIN

SPECIAL D'OUVERTURE
VOLUMOUSSE de l'Oréal \$5 RABAIS

SALON LISE
COIFFURE POUR DAMES • avec ou sans rendez-vous
Lise Deschamps-Poirier | 324 BOUL. DU HAVRE
Propriétaire | 373-9738 VALLEYFIELD

LES BUREAUX D'AVOCATS
DONT LA CARTE D'AFFAIRE EST PUBLIEE

DANS CETTE ANNONCE

FONT DE L'AIDE JURIDIQUE
C'EST GRATUIT

CONSULTEZ VOTRE AVOCAT

CLAUDE WALLOT Avocat 1 Ste-Hélène, Valleyfield. 371 - 6331 373-6520
CAMILLE DEMERS Avocat 59 Jacques-Cartier Valleyfield 373-6122
LECOMTE, VACHON ET MARTIN Avocats 50 Jacques-Cartier Valleyfield 371-6066
LEMIEUX, LAMARCHE & LEMIEUX Avocats 23 rue Ste-Hélène Valleyfield 371-5511
MELOCHE, BLANCHARD, VINET Avocats 70 rue Nicholson Valleyfield 373-1414
ROGER MORIN Avocat 39 Jacques-Cartier Valleyfield 373-7144
RENAUD & LABERGE Avocats 47 Jacques-Cartier 125 Ellice Valleyfield 373-1432 Beauharnois 429-7775

J'ai le béguin pour provigain!

• Prix en vigueur jusqu'à samedi 11 février 1978.

• Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Nous avons un service d'emballer à la caisse pour mieux vous servir



Bonjour Provigain!
 Moi, j'ai vraiment le béguin pour Provigain, parce qu'on prend soin de moi. Et de toutes les façons, des bouches fêchées jusqu'aux oreilles, des gens toujours serviables, des prix qui font mon affaire, un choix en plein dans mes goûts!
 En tous les cas, moi, j'ai le béguin pour Provigain.
 Un client qui se sent bien.
 Gilles. xxx

les viandes

Rôti de palette de boeuf
 coupe régulière - tendon dorsal enlevé

Canada
 Catégorie
 "A"

58^c
 lb

Maïs en crème
 IDEAL

Canada de choix
 Bte 19 oz

39^c

Cristaux à
 saveur d'orange
 TANG

Pqt 4 env.

99^c

Tissus
 faciaux
 SCOTTIES

Blancs Bte 200 DB

59^c

Rôti de
 côtes croisées
 Boeuf

Canada Catégorie
 "A"

98^c
 lb

Boeuf haché
 mi-maigre

88^c
 lb

Filet de sole
 Produit surgelé

\$1.85
 lb

Jambon
 Orgueil du Québec

\$3.29
 lb

Tranches de jambon
 ROYAL
 emballé sous vide

\$3.39
 lb

Gruau
 QUAKER

Instantané | Rapide
 Bte | Bte
 1.25 kg | 1.35 kg

89^c

Soupe
 Poulet et nouilles
 LIPTON

Bte 2 env.

39^c

Boisson
 au chocolat
 instantané
 PROVIGO

Bte 2 lb

\$1.99

Sirop
 de table
 HABITANT

Bout. 48 oz

\$1.15

Assouplisseur
 de tissus
 FLEECY

Cont. 128 oz

\$1.69

les fruits et légumes

Pommes de terre de table

no 1 - culture du Québec
 ou du Nouveau Brunswick

sac 10 lb **53^c**

Oranges juteuses

importées de Floride
 Grosseur 125 **12/79^c**

Echalotes fraîches

importées des E.U. **2/39^c**

Champignons frais

culture du Canada
 Bte 1/2 lb **69^c**

Carottes de verdure

importées des E.U.
 Grosseur 24 PQT **2/69^c**

produit Provigo

Cire liquide
 acrylique

Cont. 27 oz **\$1.29**

l'épicerie

Mélange à gâteau

DUNCAN
 HINES

Bte 18 oz **69^c**
 Saveurs variées

Margarine
 FLEISCHMANN'S

Pqt 2 lb **\$1.79**

Café moulu filtre
 TREND

Bte 1 lb **\$3.99**

Sauce pour côtes levées
 V-H

Bout. 12 oz **81^c**
 Ananas cantonaise - All Douce - Medium

Café moulu
 MAXWELL HOUSE

Bte 1 lb **\$3.79**

Huile d'arachides
 PLANTERS

Bout. 32 oz **\$1.99**

Shortening
 CRISCO

Bte 1 lb **69^c**

Nourriture Pour chats
 PUSS 'N' BOOTS

Bte 15 oz **27^c**
 (variétés assorties)

Litière pour chats

SAULAR Sac 4kg **\$1.15**

Fixatif pour cheveux

ADORN Aérosol 13 oz **\$1.99**
 Régulier - Extra ferme

Poudre pour bébés

JOHNSON Cont. 24 oz **\$2.39**

Désodorisant

RIGHT GUARD Aérosol 5 oz **\$1.29**

Gâteaux surgelés
 Mc CAIN "Deep N Delicious" Chocolat - Vanille

Bte 13 oz **95^c**

Frites surgelées

PROVIGO Sac 5 lb **\$1.39**
 "Coupe droite"

Biscuits

DAVID Feuilles d'Érable 400g
 Tartes aux Fraises Sac 450g **89^c**

Biscuits Soda

"Saltines" Bte 16 oz **75^c**
 Mc CORMICKS

VOUS POUVEZ GAGNER L'UNE DES

2 HONDA CIVIC '78




et l'un des **100 BONS D'ACHAT** D'UNE VALEUR DE \$500 CHACUN A GAGNER

Collectionnez la toute nouvelle série

PROVIGO vous aide à choisir...
 Un nouveau livret toutes les deux semaines

GRATUIT
 Demandez-le à la caisse

REGLEMENTS
 Les règlements de la promotion sont disponibles à la caisse de Provigo. Ils sont en français et en anglais. Ils sont disponibles à partir du 15 février 1978. Ils sont disponibles à la caisse de Provigo. Ils sont en français et en anglais. Ils sont disponibles à partir du 15 février 1978. Ils sont disponibles à la caisse de Provigo. Ils sont en français et en anglais. Ils sont disponibles à partir du 15 février 1978.

"...et nous, on a des gains pour vous."
 provigain  **71 MADEN - VALLEYFIELD**

Après 13 ans en affaires

PRISUNIC

39 AVE GRANDE-ILE, VALLEYFIELD

FERME SES PORTES

et présente une

GRANDE VENTE
de

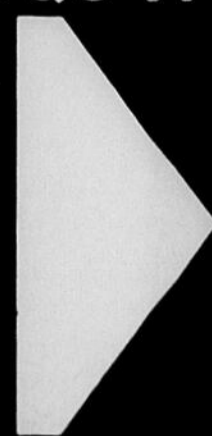
LIQUIDATION

commençant **JEUDI** le 9 février

EPARGNEZ

JUSQU'À

SUR VETEMENTS POUR
TOUTE LA FAMILLE



90%

TOUT DOIT ETRE VENDU

...même les fixtures